



Assemblée générale

Soixante-quatorzième session

36^e séance plénière

Mercredi 27 novembre 2019, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Muhammad-Bande (Nigéria)

*En l'absence du Président, M. Gafoor (Singapour),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 114 de l'ordre du jour (suite)

Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections

a) Élection de membres du Comité du programme et de la coordination

Note du Secrétaire général (A/74/446)

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Conformément à la décision 42/450 de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1987, les membres du Comité du programme et de la coordination sont désignés par le Conseil économique et social et élus par l'Assemblée générale.

L'Assemblée est saisie d'une note du Secrétaire général publiée sous la cote A/74/446, qui contient la liste des candidatures présentées par le Conseil économique et social pour pourvoir les sièges qui deviendront vacants au Comité le 31 décembre 2019, à l'expiration du mandat du Bangladesh, de la Chine, de l'Égypte, de l'Érythrée, d'Haïti, de la République de Corée et du Sénégal. Ces États sont immédiatement rééligibles.

Je rappelle aux membres que les États ci-après continueront d'être membres du Comité après le 1^{er} janvier 2020 : Allemagne, Angola, Argentine,

Bélarus, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Cuba, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Inde, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Pakistan, Paraguay, Portugal, République de Moldova, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Tchad. Ces 25 États ne sont donc pas éligibles à la présente élection.

J'informe maintenant les membres que le Conseil économique et social a présenté la candidature des six États suivants : Comores, Libéria et Mauritanie pour pourvoir les trois sièges qui seront vacants pour les États d'Afrique; Chine et République de Corée pour pourvoir deux des trois sièges qui seront vacants pour les États d'Asie et du Pacifique; et Uruguay, pour pourvoir le siège vacant pour les États d'Amérique latine et des Caraïbes.

Conformément à l'article 92 du Règlement intérieur, toutes les élections doivent se dérouler au scrutin secret. Toutefois, je rappelle qu'en vertu du paragraphe 16 de la décision 34/401 de l'Assemblée générale, la pratique consistant à ne pas avoir recours au scrutin secret pour les élections aux organes subsidiaires lorsque le nombre de candidats correspond au nombre de sièges à pourvoir doit devenir la pratique normale, à moins qu'une délégation ne demande expressément qu'une élection donnée fasse l'objet d'un vote.

En l'absence d'une telle demande, puis-je considérer que l'Assemblée générale décide de procéder à l'élection sans avoir recours au scrutin secret?

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

19-38632(F)



Document adapté

Merci de recycler



Il en est ainsi décidé.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Le nombre d'États désignés parmi les États d'Afrique, les États d'Asie et du Pacifique et les États d'Amérique latine et des Caraïbes est égal ou inférieur au nombre de sièges à pourvoir dans chacun de ces groupes.

Puis-je par conséquent considérer que l'Assemblée générale souhaite déclarer que les États dont la candidature a été présentée par le Conseil économique et social, à savoir la Chine, les Comores, le Libéria, la Mauritanie, la République de Corée et l'Uruguay, sont élus membres du Comité du programme et de la coordination pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2020?

Il en est ainsi décidé.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je félicite les États qui ont été élus membres du Comité du programme et de la coordination. Je rappelle aux Membres qu'il reste deux sièges à pourvoir pour des mandats prenant effet à la date de l'élection par l'Assemblée générale : un siège à pourvoir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes pour un mandat prenant fin le 31 décembre 2020 et un siège à pourvoir parmi les États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat prenant fin le 31 décembre 2021.

J'informe les membres que le Conseil économique et social a reporté la nomination d'un membre parmi les États d'Asie et du Pacifique pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2020 et venant à expiration le 31 décembre 2022.

L'Assemblée générale sera en mesure de se prononcer sur ces sièges à pourvoir dès que le Conseil économique et social aura présenté les candidats à ces sièges.

Nous avons ainsi achevé la phase actuelle de l'examen du point 114 a) de l'ordre du jour.

Point 115 de l'ordre du jour (*suite*)

f) Nomination de membres du Comité des conférences

Note du Secrétaire général (A/74/123)

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Comme indiqué dans le document A/74/123, les mandats des représentants de l'Autriche, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de la Jamaïque, du Japon, du Kenya et du Maroc expirant le 31 décembre 2019, le

Président de l'Assemblée générale sera appelé à nommer sept membres pour pourvoir les sièges devenus vacants. Les membres ainsi désignés siégeront pendant trois ans à compter du 1^{er} janvier 2020

En conséquence, après avoir consulté les Présidents des Groupes des États d'Afrique, des États d'Asie et du Pacifique, des États d'Amérique latine et des Caraïbes et des États d'Europe occidentale et autres États, le Président de l'Assemblée générale a nommé l'Algérie, l'Autriche, la Chine, les Comores, les États-Unis d'Amérique, la Jamaïque et le Japon pour une période de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2020.

Puis-je considérer que l'Assemblée prend acte de ces nominations?

Il en est ainsi décidé.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 115 f) de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

g) Nomination de membres du Corps commun d'inspection

Note du Secrétaire général (A/74/84)

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Comme indiqué dans le document A/74/84, l'Assemblée générale doit, au cours de la présente session, nommer des membres pour pourvoir les postes vacants au Corps commun d'inspection à l'expiration, le 31 décembre 2020, des mandats de M^{me} Aicha Afifi, du Maroc; de M. Petru Dumitriu, de la Roumanie; de M. Jeremiah Kramer, du Canada; et de M. Gönke Roscher, de l'Allemagne.

Comme l'indique également le document A/74/84, conformément au paragraphe 1 de l'article 3 du Statut du Corps commun, le Président de l'Assemblée générale consulte les États Membres en vue d'établir une liste de pays, en l'occurrence quatre pays, qui seront priés de présenter des candidats aux fins de nomination au Corps commun d'inspection.

Toujours comme indiqué dans le document, l'Assemblée générale, par sa résolution 61/238 du 22 décembre 2006, a décidé qu'à compter du 1^{er} janvier 2008, le Président de l'Assemblée générale, lorsqu'il établira la liste des pays qui seront priés de proposer des candidats, conformément au paragraphe 1 de l'article 3 du Statut du Corps commun, demandera aux États Membres de présenter simultanément les noms des

pays et de leurs candidats respectifs, étant entendu que les candidats présentés sont ceux que les États Membres respectifs ont l'intention de proposer, dans la mesure du possible, pour nomination par l'Assemblée, conformément au paragraphe 2 de l'article 3 du Statut.

Après avoir tenu les consultations nécessaires avec les groupes régionaux, je voudrais communiquer à l'Assemblée les informations suivantes reçues des Présidents des groupes régionaux : pour le seul poste vacant parmi les États d'Afrique, l'Érythrée est le candidat approuvé; pour le seul poste vacant parmi les États d'Europe orientale, la République de Moldova est le candidat retenu; et pour les deux postes vacants parmi les États d'Europe occidentale et autres États, l'Allemagne et l'Espagne sont les candidats retenus.

Je rappelle aux membres que, conformément à la résolution 59/267 de l'Assemblée du 23 décembre 2004, les candidats présentés doivent avoir de l'expérience dans au moins l'un des domaines suivants : contrôle, audit, inspection, investigation, évaluations, finances, évaluation de projets, évaluation de programmes, gestion des ressources humaines, gestion, administration publique, suivi et exécution des programmes, et connaître le système des Nations Unies et son rôle dans les relations internationales.

Par conséquent, conformément au paragraphe 1 de l'article 3 du Statut du Corps commun et à la résolution 61/238, l'Allemagne, l'Érythrée, l'Espagne et la République de Moldova seront priées de fournir les noms des candidats et les curriculum vitæ faisant état de leurs compétences pertinentes pour les tâches à accomplir.

Après avoir tenu les consultations appropriées visées au paragraphe 2 de l'article 3 du Statut du Corps commun d'inspection, y compris des consultations avec la Présidente du Conseil économique et social et avec le Secrétaire général, en sa qualité de Président du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, le Président de l'Assemblée générale présentera les noms des candidats que l'Allemagne, l'Érythrée, l'Espagne et la République de Moldova proposeront de nommer au Corps commun d'inspection.

L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 115 g) de l'ordre du jour.

b) Nomination de membres du Comité des contributions

**Rapport de la Cinquième Commission
(A/74/525/Add.1)**

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au paragraphe 4 de son rapport, la Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer Mohamed Mahmoud Ould El Ghaouth, de la Mauritanie, membre du Comité des contributions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2020.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite nommer Mohamed Mahmoud Ould El Ghaouth membre du Comité des contributions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2020?

Il en est ainsi décidé.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 115 b) de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

j) Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies

**Rapport de la Cinquième Commission
(A/74/545)**

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au paragraphe 4 de son rapport, la Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer Tomoya Yamaguchi, du Japon, membre du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat prenant effet à la date de sa nomination et venant à expiration le 31 décembre 2020.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite nommer de nommer Tomoya Yamaguchi membre du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat prenant effet le 27 novembre 2019 et venant à expiration le 31 décembre 2020?

Il en est ainsi décidé.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 115 j) de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

Point 36 de l'ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général (A/74/348)

Projet de résolution (A/74/L.13)

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne, qui va présenter le projet de résolution A/74/L.13.

M. Schulz (Allemagne) (*parle en anglais*) : J'ai de nouveau le plaisir de présenter à l'Assemblée générale le projet de résolution de cette année, intitulé « La situation en Afghanistan » (A/74/L.13). Comme les membres de l'Assemblée le savent, ce texte a été adopté pour la première fois en 1980 et a été présenté à nouveau chaque année depuis lors. Les résolutions annuelles reflètent la dynamique du conflit et les efforts que continue de déployer la communauté internationale pour aider à rétablir la paix et la stabilité et à mettre fin aux longues souffrances du peuple afghan. Depuis 2002, l'Allemagne joue le rôle de facilitateur du projet de résolution. Durant toutes ces années, nous avons adapté la résolution à l'évolution des circonstances et nous l'avons révisée pour en améliorer l'efficacité. Cette tâche n'a jamais été facile, mais elle a toujours permis d'exprimer un consensus international en ce qui concerne l'Afghanistan.

Cette année n'a pas fait exception à la règle, même si les objectifs n'ont cessé d'évoluer. Une élection présidentielle s'est tenue en Afghanistan à la fin du mois de septembre et des tentatives prometteuses visant à lancer un processus de paix ont été lancées. Même si ces efforts ont subi des revers, des tentatives sont maintenant en cours pour relancer le processus politique. L'élection présidentielle de septembre a été un moment crucial pour la transition démocratique du pays - pourtant, même les résultats préliminaires n'ont pas encore été publiés et il n'y a pas de date précise pour leur annonce. Par conséquent, il nous a été difficile de nous prononcer sur ces deux questions dans le projet de résolution.

L'année dernière a été la première où un vote a été demandé sur le projet de résolution (voir A/73/PV.46). Cela a montré que quelques délégations n'étaient pas d'accord au sujet de la situation sur le terrain qui était souvent mentionnée dans le texte, mais en fin de compte, le texte a reçu un appui retentissant.

Malheureusement, la situation n'a pas changé cette année. Il a été difficile de dégager un consensus, du moins pendant les négociations, mais ce n'est pas faute d'avoir essayé. Mon expert a tenu près d'une douzaine de réunions sous divers formats, dont quatre en séance plénière avec près de 60 délégations, parfois pendant sept heures d'affilée. Ces consultations approfondies nous ont bien préparés à présenter à l'Assemblée un projet qui reflète dans la mesure du possible toutes les positions qui nous ont été communiquées.

Comme l'a fait le représentant de l'Allemagne l'année dernière, je voudrais rappeler à tout le monde que ce projet de résolution reste avant tout une expression importante de l'appui de l'ensemble des Membres de l'ONU à l'Afghanistan et à son peuple. Je tiens à remercier toutes les délégations qui ont fait montre d'une grande souplesse pour préserver cette manifestation d'appui dans l'unité.

Pour ce qui est du fond du projet de résolution, la situation précaire en matière de sécurité en Afghanistan demeure notre principale source de préoccupation. Rien qu'au cours des six derniers mois, nous avons été témoins de plusieurs attentats très médiatisés. Pas plus tard que lundi dernier, un travailleur humanitaire américain de l'ONU a été tué à Kaboul. Je voudrais présenter mes condoléances à la famille et aux proches de la victime. En outre, le nombre de civils tués en Afghanistan n'a jamais été aussi élevé. La situation ne peut pas continuer ainsi. Le pays a désespérément besoin de paix.

Nous rendons également hommage au patriotisme et aux sacrifices des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes. Aux côtés de ses partenaires internationaux, l'Allemagne continuera de les appuyer, par le truchement de la mission Soutien résolu de l'OTAN, dans leurs efforts visant à instaurer la paix et la stabilité en Afghanistan. Toutefois, ce soutien n'est viable que s'il s'accompagne d'un appui continu au développement et à la stabilisation civils, ainsi que d'efforts diplomatiques visant à trouver une solution politique. Un processus de paix inclusif, dirigé et pris en main par les Afghans et auquel participent toutes les composantes de la société afghane, y compris les Taliban, est la seule voie vers un règlement durable du conflit. En dépit des revers enregistrés récemment, nous devons continuer d'avancer sur cette voie.

Au nom de la communauté internationale, ce projet de résolution appelle de nouveau les parties au conflit, en particulier les Taliban, à prendre conscience de leur responsabilité d'œuvrer en faveur de la paix et

d'engager des pourparlers directs sans conditions préalables. En juillet dernier, lorsque l'Allemagne et le Qatar ont organisé conjointement le dialogue inter-afghan à Doha, nous avons constaté qu'il était possible d'avoir des échanges directs et approfondis avec toutes les parties concernées. Le plus remarquable est que 20 % des participants étaient des femmes – et elles ont joué un rôle clef dans le succès de cette réunion. Nous devons faire fond sur cette expérience et accroître et renforcer le rôle des femmes dans le processus de paix.

L'appui des voisins de l'Afghanistan et des autres pays de la région au processus de paix est essentiel à son succès. La paix et la stabilité en Afghanistan bénéficieront à tous et permettront de jeter les bases d'une coopération et d'une connectivité dont la région a grand besoin.

L'Afghanistan a parcouru un long chemin. Toutefois, de nombreux défis restent à relever. L'autonomisation des femmes, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption continuent de revêtir une importance cruciale. Nous encourageons le Gouvernement afghan à poursuivre ses efforts à cet égard et à mettre en œuvre les réformes politiques et économiques annoncées. Nous encourageons également toutes les parties concernées à accélérer le processus qui permettra de lancer une transition démocratique en Afghanistan, et ce faisant, rassurer les électeurs qu'ils ont pris la bonne décision lorsqu'ils ont risqué leur vie en votant lors des élections de septembre.

L'Allemagne reste fermement résolue à appuyer l'Afghanistan, en étroite coopération avec le Gouvernement afghan et nos partenaires internationaux. L'Allemagne reste également profondément déterminée à jouer un rôle de facilitateur sur cet important projet de résolution, qui mérite l'appui de tous nos pays.

Enfin, l'Allemagne s'associe à la déclaration qui sera prononcée par l'observateur de l'Union européenne.

M^{me} Raz (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui pour adopter le projet de résolution de cette année sur la situation en Afghanistan (A/74/L.13).

Qu'il me soit permis d'exprimer ma gratitude à la Mission allemande en sa qualité de facilitatrice de longue date de ce projet de résolution très important pour l'Afghanistan. Je remercie tout particulièrement l'Ambassadeur Christoph Heusgen et son équipe, et surtout M. Friedrich Schroeder, pour leur esprit de

direction et la compétence avec laquelle il dirige le processus de négociation. L'Allemagne est un des soutiens de longue date du peuple afghan et un véritable partenaire et allié dans les efforts visant à assurer la paix, la sécurité et la prospérité en Afghanistan. Je voudrais également remercier les représentants de tous les États Membres qui ont participé aux discussions, fait preuve de souplesse et appuyé de leur contribution active le projet de résolution – en particulier les États qui s'en sont portés coauteurs aujourd'hui.

Puisque nous nous apprêtons à adopter le projet de résolution annuel sur la situation en Afghanistan, je voudrais évoquer certains faits nouveaux importants survenus sur les plans politique, sécuritaire et socio-économique depuis l'adoption de la résolution 73/88, l'année dernière. Je pense notamment à la tenue des élections présidentielle et parlementaires et à la poursuite des efforts de paix et de réconciliation dans le cadre de la mise en œuvre du programme de réforme pour parvenir à l'autonomie.

En ce qui concerne les élections, les élections parlementaires se sont tenues sur fond de graves menaces à la sécurité le 20 octobre 2018 et ont permis à 4,6 millions d'Afghans de voter. Environ 60 % des nouveaux membres du nouveau Parlement, qui a pris ses fonctions le 26 avril 2019, ont moins de 40 ans et entre 25 à 28 % d'entre eux sont des femmes. Il s'agit là d'une nouvelle étape importante franchie dans le renforcement et la pérennisation de la démocratie en Afghanistan. Par son vote, le peuple afghan a prouvé une fois de plus qu'aucune menace ne pourra jamais faire fléchir sa volonté de consensus et que l'essence de la démocratie est la pierre angulaire du nouvel Afghanistan.

À la suite des élections parlementaires, nous avons tenu, le 28 septembre dernier, notre quatrième élection présidentielle. Malgré les menaces de violences, d'attaques et, même dans certains cas, de se faire couper les doigts par les Taliban, les gens se sont quand même rendus aux urnes. Pour les Afghans, il ne s'agissait pas simplement de voter pour élire un futur président, mais bien davantage de voter pour la démocratie et pour la République. Le peuple a voté pour défendre la Constitution et la souveraineté de l'État, ainsi que pour la prospérité et la stabilité de l'Afghanistan. Ce vote a donné à 2 millions d'Afghans le pouvoir de dire non au terrorisme et oui à la paix.

Les Forces de défense et de sécurité nationales afghanes ont participé à l'organisation des deux scrutins avec tout le professionnalisme et le courage possible,

protégeant le droit constitutionnel de chaque Afghan de voter. Environ 70 000 de nos courageux soldats ont assuré la sécurité de la population pendant ce moment historique, et grâce à leurs actions efficaces et à leur compétence, la plupart des attaques ont pu être évitées. Pour la majorité d'entre nous ici dans cette salle, les élections et le fait de voter sont des droits qui vont de soi et ceux qui les exercent ne font que remplir leur devoir civique. Pour les Afghans, c'est bien plus qu'un devoir civique – c'est notre pouvoir civique, que nous pouvons exercer sur un pied d'égalité pour choisir le destin du nouvel Afghanistan.

Je voudrais m'arrêter un instant pour féliciter nos amis et alliés, en particulier les pays membres de l'OTAN qui nous ont appuyés au cours des 18 dernières années dans notre cheminement pour reconstruire le nouvel Afghanistan. Ils ont tous investi leur sang et ce qu'ils ont de plus précieux dans la quête de la démocratie et de la stabilité en Afghanistan, et notre attachement à ces valeurs et ces principes ne saurait aujourd'hui ne plus faire aucun doute.

La paix est une priorité importante pour le Gouvernement afghan. C'est en février 2018 que le Président Ghani a appelé pour la première fois à des pourparlers de paix sans condition avec les Taliban. En juin de la même année, à la suite de cette offre inconditionnelle de pourparlers de paix, nous avons connu un cessez-le-feu de trois jours qui nous a permis de prendre la mesure de la capacité de notre société d'accueillir les 20 000 membres des Taliban venus dans nos grandes villes pour célébrer les trois jours de la fête de l'Eïd. Cela nous a aidés à comprendre qu'il était possible de parvenir à la paix et de mettre fin au conflit.

Comme nous le savons, le succès de tout accord de paix réside dans sa viabilité et sa durée, et il ne peut intervenir que si l'opinion publique y est associée, impliquée et consultée. Le Gouvernement devait donc mener des consultations à l'échelle nationale afin de définir le cadre des négociations et, à cette fin, il a pris la mesure importante d'organiser la loya jirga consultative pour la paix. En avril, 3 200 représentants de toutes les régions du pays ont participé à la jirga pour mettre en avant leur mandat en faveur de la paix. La jirga consultative pour la paix, qui a duré cinq jours et où 30 % des délégués étaient des femmes, a adopté une feuille de route nationale et un mandat pour la paix. Cette feuille de route est déterminante de par ses paramètres, qui appellent, entre autres, à un cessez-le-feu immédiat, à une paix durable, à des pourparlers directs avec le Gouvernement

et à la préservation des droits de l'homme, en particulier des droits des femmes. Les droits constitutionnels des femmes sont une caractéristique importante du nouvel Afghanistan. Comme l'a dit le Secrétaire général, préserver et protéger les droits des femmes n'est pas seulement la bonne chose à faire, c'est aussi la chose à faire pour une paix effective, véritable et durable.

Le Gouvernement afghan se félicite de tous les efforts de paix régionaux et internationaux qui sont conformes au processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans et qui contribuent à faciliter les pourparlers directs avec les Taliban. Comme le veulent les normes internationales, nous croyons résolument dans les principes du respect de la souveraineté et des relations d'État à État, et nous considérons que ces valeurs sont indispensables au succès de nos efforts de paix. Nous tenons à remercier nos amis et alliés, notamment les États-Unis, l'Union européenne, l'Allemagne, la Norvège, le Royaume d'Arabie saoudite, l'État du Qatar, les Émirats arabes unis, l'Indonésie et l'Ouzbékistan, entre autres, qui appuient notre action en vue de parvenir à une paix digne et durable.

En ce qui concerne la situation en matière de sécurité, les Taliban et d'autres groupes terroristes transnationaux ont continué sans relâche et avec violence de semer la terreur et la peur. Nos forces de sécurité et de défense nationales ont prouvé qu'elles étaient capables de défendre notre pays, de la manière la plus courageuse qui soit, déjouant de nombreuses attaques et protégeant notre peuple. De fait, les soldats afghans qui se battent aujourd'hui participent à l'élimination de la menace qui pèse sur nous tous à l'échelle mondiale. Comme nous l'avons déjà dit, le terrorisme ne connaît ni frontières ni limites et il menace la vie de chacun, partout.

Le fait que nos forces de sécurité soient de plus en plus fortes a poussé les Taliban et les groupes terroristes à recourir à des attaques lâches et meurtrières contre des cibles civiles, faisant un nombre record de victimes civiles cette année, dont un tiers de femmes et d'enfants. S'en prendre aux civils et aux institutions publiques, y compris les hôpitaux et les cliniques, et utiliser les individus comme boucliers humains est contraire au droit international et va à l'encontre de toutes les valeurs morales. Les Taliban doivent immédiatement mettre fin à ces actes.

Au nombre des problèmes persistants qui continuent de menacer la paix et la sécurité de l'Afghanistan figurent le terrorisme et la présence de groupes terroristes régionaux et transnationaux, notamment les Taliban,

ainsi que l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et les groupes affiliés à Al-Qaïda. Récemment, le Gouvernement afghan a mené à Nangarhar une opération intensive et couronnée de succès afin d'éliminer les bastions de l'EIIL. Les 18 dernières années de conflit imposées par les groupes terroristes et les Taliban n'ont pas uniquement fait des victimes innocentes et provoqué l'instabilité dans mon pays, elles ont également eu un impact profond sur les efforts conjoints que nous avons déployés pour réaliser le développement socioéconomique.

Néanmoins, le Gouvernement afghan a entrepris de mettre en œuvre et de réaliser le programme de réforme conformément aux engagements pris au titre du Cadre de responsabilité mutuelle de Genève et du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan. Alors que nous nous efforçons de mettre pleinement en œuvre ce programme, nous avançons considérablement dans l'application de notre programme de coopération économique régionale. Le Gouvernement afghan accueille favorablement toutes les initiatives qui promeuvent la connectivité économique régionale et aident l'Afghanistan à établir des liens dans la région et au-delà.

Le terrorisme n'est pas la seule menace à laquelle est confronté le peuple afghan. Les effets des changements climatiques, qui provoquent de graves crises humanitaires, sont un autre problème critique que nous devons affronter. L'économie de l'Afghanistan est principalement agricole; la sécheresse prolongée a eu des effets destructeurs sur la vie et le bien-être de notre société, poussant de nombreuses familles à quitter leurs foyers et leurs provinces pour se mettre en quête de meilleures options. Cela a provoqué une situation humanitaire éminemment critique qui exige une intervention immédiate. Toutefois, je me dois de souligner le rôle de chef de file que joue l'ONU dans l'interaction avec la communauté internationale en vue de faciliter la mobilisation nécessaire dans les plus brefs délais.

Les menaces que représentent la culture et la production illicites de drogue, ainsi que le trafic posent un autre problème de sécurité à l'Afghanistan. Le peuple afghan est la première victime de cette menace et continue d'en payer le prix fort. Il existe également un lien direct entre les stupéfiants et les sources de financement des Taliban. À cet égard, le Gouvernement afghan est un partenaire et un allié engagé dans les efforts visant à éliminer et démanteler cette menace. Cependant, ce n'est pas le problème d'un seul pays. Nous devons lancer une

action et une stratégie régionales globales et collaboratives pour lutter contre le commerce et le marché des stupéfiants. Nous devons mettre au point une approche sans exclusive à laquelle participent tous les acteurs régionaux et internationaux pour lutter contre les causes profondes du problème, notamment le trafic de précurseurs et les paradis fiscaux, et réduire la demande.

Enfin, je saisis cette occasion pour remercier le Président de l'Assemblée générale et son gouvernement de leur appui continu aux efforts que mènent le Gouvernement et le peuple afghans pour rétablir la paix et la stabilité dans le pays. Nous devons envisager l'avenir de l'Afghanistan avec notre perspective, qui est plus portée vers l'avenir et optimiste. Pour certains, 18 années peuvent sembler longues pour faire renaître le pays de ses ruines et de son état de destruction complète. Mais pour moi, qui me rappelle encore la sombre période des Taliban et l'absence d'espoir lorsque le régime nous avait tous isolés totalement et avait coupé tout contact avec le monde extérieur, aujourd'hui représente l'avenir le plus brillant et le plus heureux dont j'aurais pu rêver.

Grâce à l'appui formidable que nous avons reçu, nous avons parcouru un long chemin et nous avons accompli des progrès considérables. Aujourd'hui, l'appui de l'Assemblée et le projet de résolution représentent une autre étape importante en envoyant un message fort de solidarité aux Afghans ainsi qu'à ceux qui tentent toujours de transformer l'Afghanistan en un refuge pour les groupes terroristes. Les voix des États Membres dans cette salle parleront au peuple afghan, lui feront savoir qu'il n'est pas seul et que nous sommes tous unis dans notre lutte contre le terrorisme et notre quête de paix.

M. Yardley (Australie) (*parle en anglais*) : Le Gouvernement australien félicite le peuple afghan du courage et de la détermination dont il a fait preuve en participant à l'élection présidentielle du 28 septembre. Nous félicitons le peuple afghan d'avoir exercé son droit démocratique dans des circonstances difficiles. Nous attendons les résultats de l'élection et encourageons toutes les parties prenantes à respecter les procédures réglementaires durant la période de comptage des votes et d'examen des plaintes.

Le Gouvernement australien salue l'engagement du Gouvernement afghan et le courage des forces de sécurité afghanes, qui promeuvent la sécurité, luttent contre le terrorisme et s'emploient à créer les conditions nécessaires à un règlement pacifique du conflit de longue date que connaît l'Afghanistan. Les Afghans sont prêts à vivre dans la paix et la sécurité, conditions

essentielles au développement de l'Afghanistan. Il n'existe pas de solution militaire au conflit. Le dialogue et la négociation sont les seuls moyens de parvenir à un règlement permanent. Nous saluons les mesures importantes prises par le Gouvernement afghan et les États-Unis pour mettre un terme au conflit, notamment les récentes mesures de confiance. Nous encourageons nos partenaires à appuyer ces mesures en vue d'instaurer une paix qui ouvrira la voie au développement économique.

Nous condamnons le recours continu des Taliban à la violence. Nous sommes déçus que les Taliban continuent de résister à des pourparlers directs avec le Gouvernement afghan. Nous estimons qu'un règlement politique durable ne sera viable que si ces pourparlers ont lieu et nous appelons les Taliban à réduire immédiatement le niveau de violence et à participer à un dialogue sans conditions préalables.

Tout en saluant les efforts consacrés à la paix, nous ne devons pas oublier les millions d'Afghans qui restent en difficulté dans le contexte d'une crise humanitaire prolongée. Les liens entre le conflit, les besoins humanitaires et le développement en cours sont complexes. Les partenaires internationaux doivent coordonner étroitement leurs efforts et faire appel à leur expérience collective pour aider l'Afghanistan à réussir sa transition vers la paix. Les problèmes sont nombreux, notamment la corruption, qui limitent la capacité du peuple afghan à bénéficier de la paix et du développement.

L'Australie appelle les partenaires internationaux à reconnaître les avancées réalisées par les femmes afghanes, leurs progrès et leurs luttes particulières dans le cadre de ce conflit. Les femmes afghanes ont le droit de s'exprimer avec force dans le contexte du dialogue en cours sur la paix et le développement. Effectivement, un processus de paix ne peut être efficace sans leur pleine participation. Nous appelons les partenaires internationaux à mobiliser des ressources diplomatiques et en matière de développement pour venir en aide aux femmes afghanes.

Nous apprécions l'importante contribution de tous les organismes des Nations Unies, des partenaires diplomatiques et de leur personnel en vue d'aider l'Afghanistan à répondre aux besoins de sa population. L'Australie appelle la communauté internationale à contribuer aux efforts continus en faveur du peuple afghan.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Union européenne.

M. Dabouis (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses 28 États membres. La Turquie, la République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie, l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie, s'associent à cette déclaration.

Je remercie la Représentante permanente de l'Afghanistan de sa déclaration et je remercie également toutes les délégations qui ont participé aux consultations sur le projet de résolution (A/74/L.13), en particulier l'équipe allemande pour avoir facilité les négociations. Nous espérons qu'il sera adopté rapidement par consensus, comme à l'accoutumée.

Avant de commencer mon propos, je tiens à souligner que l'Union européenne condamne le lâche attentat terroriste commis contre un véhicule de l'ONU, qui a tué un citoyen américain et fait deux blessés alors que ceux-ci tentaient d'aider et de protéger le peuple afghan.

L'Union européenne reconnaît pleinement le rôle crucial joué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et les organismes des Nations Unies pour aider le peuple afghan, appuyer la paix et la réconciliation, surveiller et promouvoir les droits de l'homme et mettre en œuvre les engagements pris à la conférence ministérielle sur l'Afghanistan qui s'est tenue en novembre 2018. Dans un esprit de coopération, elle s'efforce d'entretenir la relation la plus étroite possible avec la MANUA sur le terrain et dans les instances internationales, dans l'intérêt ultime de l'Afghanistan et de ses citoyens.

La suspension des pourparlers bilatéraux entre les États-Unis et les Taliban en septembre a entraîné l'interruption du processus de paix et le report de la phase suivante, à savoir les négociations inter-afghanes entre le Gouvernement et les Taliban, qui devaient commencer dans le courant du même mois. La pause actuelle est toutefois mise à profit pour préparer le lancement d'un véritable processus de paix qui pourrait et devrait être accompagné d'un cessez-le-feu. Le 9 novembre, Federica Mogherini, Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, et les Ministres des affaires étrangères des États membres de l'Union européenne ont abordé la question de l'Afghanistan et rappelé les principes

suiuants qui sous-tendent l'engagement de l'Union européenne en Afghanistan dans la phase actuelle.

Premièrement, des pourparlers directs entre le Gouvernement afghan et les Taliban restent le seul moyen de parvenir à une paix durable dans le pays. Le conflit doit être réglé par des moyens politiques. L'Union européenne est favorable à une reprise des pourparlers entre les États-Unis et les Taliban, ce qui ouvrirait la voie au lancement d'un véritable processus de paix inter-afghan, avec des négociations directes entre le Gouvernement et les Taliban. Les négociations inter-afghanes doivent se dérouler dans un environnement propice à la conclusion d'un accord de paix équilibré qui respecte l'ordre constitutionnel et les valeurs fondamentales de l'Afghanistan.

Deuxièmement, l'Union européenne estime que le début de ces négociations inter-afghanes doit s'accompagner d'un cessez-le-feu. Entre-temps et d'ici le début des pourparlers inter-afghans, il doit y avoir une réduction significative de la violence. Ce serait là une mesure concrète sur la voie de la paix qui mettrait également un terme aux souffrances inutiles et faciliterait le processus de paix à venir. Les citoyens afghans aspirent à la paix. Il est important que toutes les parties saisissent cette occasion historique, car trop d'occasions ont été manquées au cours des 18 dernières années.

Troisièmement, si la communauté internationale peut jouer un rôle d'appui, elle doit toujours respecter le principe d'un processus de paix contrôlé et dirigé par les Afghans, dans le respect de l'indépendance, de l'intégrité et de la souveraineté de l'État afghan.

Quatrièmement et enfin, comme l'Union européenne l'a déclaré à plusieurs reprises, le processus de paix doit consolider plutôt qu'éroder les réalisations de ces 18 dernières années, notamment les progrès liés aux droits des femmes, des enfants et des minorités. Une attention particulière doit être accordée à la pleine participation des femmes, conformément à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, à la protection de leurs droits constitutionnels et à la préservation des droits et des progrès démocratiques de l'Afghanistan. L'Union européenne est prête à mettre son poids derrière un processus politique ouvert à tous.

Comme la Haute Représentante Mogherini l'a déclaré à la conférence ministérielle de Genève il y a un an, l'Union européenne est prête à contribuer politiquement et financièrement à chaque étape du processus afin d'appuyer l'avenir de l'Afghanistan, la mise en œuvre de

réformes après le conflit et l'application d'un règlement de paix consacrant ces principes. L'Envoyé spécial de l'Union européenne pour l'Afghanistan travaille d'arrache-pied avec les envoyés et représentants spéciaux des États membres de l'Union européenne, et en étroite coopération avec le Représentant spécial des États-Unis pour l'Afghanistan, pour que ce règlement de paix devienne réalité.

En ce qui concerne les élections, l'Union européenne est fermement convaincue que la recherche de la paix ne doit pas se faire au détriment des valeurs fondamentales et du développement démocratique de l'Afghanistan. Les élections et la paix vont de pair. L'élection présidentielle qui a eu lieu le 28 septembre a démontré une fois de plus la détermination des citoyens afghans à défendre le développement démocratique de leur pays, même s'ils mettent leur vie péril en se rendant aux urnes. La légitimité des résultats de l'élection dépendra de la capacité des organismes afghans d'administration des élections à remplir leur mandat de manière impartiale, efficace et transparente et dans le plein respect de la Constitution et des lois et procédures électorales, notamment la gestion correcte des procédures de plainte et de recours. Nous espérons que les résultats préliminaires et définitifs de l'élection seront publiés sans plus tarder. L'Union européenne attend de tous les candidats qu'ils fassent preuve de retenue et adoptent une attitude constructive à l'égard de la Commission électorale indépendante. L'Union européenne a apporté une contribution totale de 30 millions d'euros en soutien aux élections législatives de 2018 et à l'élection présidentielle de 2019 par le biais du projet d'appui électoral mis en œuvre par l'ONU et de dons octroyés à la société civile. Nous avons déployé une petite équipe d'experts électoraux à ces deux occasions.

En ce qui concerne le développement, l'Union européenne est prête à poursuivre son engagement à long terme en faveur de l'Afghanistan dès lors qu'un accord de paix aura été signé. Elle se félicite de toutes les occasions qui lui seront offertes d'apporter un appui substantiel en termes financiers, politiques, diplomatiques et de développement, selon les besoins, à tous les stades du processus de paix, y compris après la conclusion d'un accord de paix. Alors que le processus avance sur la voie d'un règlement politique, la coordination entre les acteurs du développement, de la sécurité et de la politique est cruciale. L'Union européenne continue de coopérer étroitement avec ses principaux partenaires internationaux. À cet égard, nous réaffirmons notre appui aux efforts que déploie la mission Soutien résolu

de l'OTAN pour prodiguer formation, conseils et assistance aux forces et institutions afghanes chargées de la sécurité.

L'Union européenne et ses États membres continueront d'être d'importants partenaires de développement pour l'Afghanistan. Nous avons commencé à préparer notre prochain cycle de programmes pour l'Afghanistan, qui couvrira la période 2021-2027. Nous sommes convaincus que tous les bailleurs de fonds devraient d'ores et déjà réfléchir sérieusement aux nombreux dividendes de la paix qui seront offerts à tous les Afghans si les parties au conflit parviennent enfin à un accord sur une paix durable. Il faudra pour ce faire une analyse et une vision communes du développement, un engagement soutenu et démontrable en faveur de la réduction de la pauvreté, une détermination réaffirmée au plus haut niveau à lutter contre la corruption et un environnement favorable pour tous les acteurs du développement.

L'Union européenne reste vivement préoccupée par le nombre élevé de victimes civiles et le nombre croissant de personnes déplacées en Afghanistan, et souligne l'importance de protéger la population civile, en particulier les femmes et les enfants. Elle est attachée à l'émancipation économique des femmes afghanes. La Commission européenne a par ailleurs renforcé son soutien humanitaire en accordant une aide de 40 millions d'euros aux familles les plus vulnérables en Afghanistan, ainsi qu'aux réfugiés afghans se trouvant dans les pays voisins du Pakistan et de l'Iran.

Pour terminer, nous nous trouvons à un moment charnière pour l'avenir de l'Afghanistan. L'Union européenne est fermement convaincue que tout accord de paix définitif visant à mettre fin au conflit afghan ne sera viable et accepté par tous les pans de la population afghane que s'il appuie et conserve les valeurs et les réalisations des deux dernières décennies. Autrement dit, le processus et l'accord qui en découle doivent projeter l'Afghanistan dans l'avenir et faire fond sur son évolution au XXI^e siècle. La démocratisation de l'Afghanistan doit se poursuivre, tout comme l'amélioration de la protection des droits de tous les Afghans et les efforts visant à préserver les institutions démocratiques du pays. Pour que la paix puisse perdurer en Afghanistan, il aura besoin du plein soutien de tous les États concernés. L'Union européenne a joué son rôle et reste prête à continuer d'œuvrer à l'appui de l'Afghanistan.

M. Alshamsi (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : À l'entame de mon propos, je voudrais remercier

le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé cette importante séance sur la situation en Afghanistan. Nous remercions également l'Allemagne des efforts qu'elle a déployés pour faciliter les consultations sur le projet de résolution de cette année sur l'Afghanistan (A/74/L.13), qui rend compte de l'action menée par la communauté internationale pour rétablir la paix et la stabilité dans le pays et mettre fin aux souffrances prolongées du peuple afghan. Nous avons également l'honneur de figurer parmi les plus de 60 États qui se sont portés coauteurs du projet de résolution.

Près de trois années se sont écoulées depuis que Juma Alkaabi, notre Ambassadeur en Afghanistan, et cinq responsables émiriens de l'aide humanitaire ont été tués par une explosion terroriste à Kandahar, en janvier 2017, tandis qu'ils travaillaient sur des projets humanitaires, éducatifs et de développement en Afghanistan, parmi lesquels la signature d'un accord avec une université de Kaboul pour accorder des bourses financées par les Émirats arabes unis. Malgré cette tragédie, les Émirats arabes unis ont poursuivi leurs efforts d'instauration de la paix et de la stabilité en Afghanistan en participant à l'action de l'OTAN sur place et en accueillant des pourparlers de réconciliation intra-afghans à Abou Dhabi en décembre 2018. Mon pays soutient tous les efforts de la communauté internationale pour fournir un appui consolidé et coordonné au processus de paix inclusif en Afghanistan, étant convaincu que les solutions diplomatiques sont la seule voie vers la paix et la stabilité à long terme dans ce pays.

Nous tenons aussi à exprimer notre vive préoccupation face à la poursuite des attentats terroristes en Afghanistan, qui ont fait plus de 8 200 victimes au cours des neuf premiers mois de 2019, le mois de juillet ayant été le plus sanglant. Dans ce contexte, je réaffirme que les Émirats arabes unis maintiennent une position très stricte concernant toutes les formes d'extrémisme et de terrorisme. Nous dénonçons toute forme de violence, car elle cause l'instabilité et est contraire à nos principes humanitaires et religieux.

Nous sommes attachés à aider le peuple afghan à réaliser sa vision de paix, de stabilité et de prospérité dans tous les domaines. Nous avons fourni à l'Afghanistan une aide humanitaire et au développement de plus de 215 millions de dollars depuis 2014. Étant donné l'importance de voir plus de femmes dans les processus de maintien de la paix, les Émirats arabes unis, en collaboration avec ONU-Femmes, ont lancé au début de 2019 un programme de formation militaire et au

maintien de la paix pour les femmes arabes, qui a vu la participation de 134 stagiaires venues de la région arabe. La deuxième étape de ce programme de formation sera lancée en janvier 2020, et elle sera élargie pour inclure des stagiaires d'Afghanistan et d'autres pays d'Asie et d'Afrique. Les Émirats arabes unis se félicitent d'avoir rejoint le Groupe des Amis des femmes en Afghanistan, par l'intermédiaire duquel nous essayons de renforcer les partenariats avec la société civile et le secteur privé afin de stimuler les efforts pour relever les défis auxquels les femmes sont confrontées en Afghanistan.

Conformément à notre politique de respect des droits fondamentaux des ressortissants d'États en guerre ou aux prises avec des catastrophes, les Émirats arabes unis continuent, dans toutes les instances internationales et régionales, d'exhorter les États accueillant des Afghans sur leur territoire à s'abstenir d'en faire une monnaie d'échange dans d'autres conflits ou problèmes régionaux qui ne les concernent nullement, en violation du droit international, à respecter les droits des réfugiés et à leur assurer un minimum de conditions de vie décentes.

Pour conclure, les Émirats arabes unis s'acquitteront de leurs obligations humanitaires envers le peuple afghan et continueront de fournir une aide humanitaire et au développement au moyen de la coopération bilatérale et multilatérale. Nous engageons la communauté internationale à s'unir pour vaincre la violence et l'extrémisme qui menacent la sécurité et la stabilité de la région et du monde entier.

M^{me} Zahir (Maldives) (*parle en anglais*) : Les Maldives saluent les progrès faits par l'Afghanistan en matière de paix et de développement. Le peuple afghan a fait preuve d'une résilience et d'une détermination extraordinaires dans la réforme de sa nation en dépit d'un environnement instable. Le peuple des Maldives soutient et partage avec la population afghane la vision d'une nation pacifique et prospère.

L'Afghanistan a réalisé des progrès importants dans l'amélioration de son climat d'investissement. Il est passé du 183^e rang au 167^e dans le classement de la Banque mondiale sur les affaires, ce qui indique une autonomie croissante. La croissance économique et l'intégration régionale contribuent à ce progrès économique et au bien-être de la population afghane. Cette intégration régionale aurait tout à gagner de partenariats régionaux, notamment avec les membres de l'Association sud-asiatique de coopération régionale. Les

Maldives appuient et encouragent l'Afghanistan dans le renforcement de son engagement économique régional.

Le Gouvernement afghan a aussi fait preuve d'un grand leadership et de beaucoup de courage en promouvant les valeurs démocratiques dans son pays. Lors des récentes élections, la population afghane a démontré qu'elle avait choisi la voie de la paix et de la tolérance contre l'extrémisme et celle de la coopération contre l'affrontement. Nous savons que dans sa marche vers un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans, le pays doit prendre davantage de mesures pour consolider et promouvoir ses acquis démocratiques. Nous espérons voir toutes les parties prenantes, y compris les candidats, les partis politiques et les organisations de la société civile, participer de manière constructive à tous les aspects du processus électoral.

L'Afghanistan fait des progrès remarquables dans la promotion des valeurs des droits de la personne, en particulier pour les femmes et les filles. La création d'un comité technique chargé d'examiner la loi de 2009 relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes est une mesure encourageante, de même que la participation accrue des femmes aux négociations de paix, à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits, afin de pérenniser la paix dans le pays. Tandis que l'Afghanistan s'approche de la mi-parcours de sa décennie de la transformation, les Maldives tiennent à saluer les réalisations du Gouvernement dans des volets clefs de ce projet, notamment le parachèvement de 10 programmes prioritaires nationaux, la mise en œuvre de réformes budgétaires de grande ampleur et la promotion de la participation des femmes à la vie publique.

Les Maldives condamnent les attaques continues des Taliban et s'en préoccupent vivement, et nous exprimons nos sincères condoléances au peuple et au Gouvernement afghans pour les pertes subies. Cette année, l'augmentation notable du nombre de victimes civiles des attentats terroristes et les pertes civiles toujours plus lourdes causées par le conflit en général viennent douloureusement rappeler que la fin du conflit par des négociations de paix doit rester la priorité absolue qui guide tous les efforts en Afghanistan. Nous demandons à l'Organisation des Nations Unies et à ses États Membres d'appuyer l'Afghanistan dans la reconstruction du pays. À cette fin, nous engageons toutes les parties à respecter les obligations que leur imposent le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire. Nous demandons aussi à

tous les éléments antigouvernementaux de cesser leurs attaques contre les civils et les infrastructures civiles.

Un Afghanistan stable, sûr, pacifique et prospère profiterait non seulement à sa population mais aussi aux intérêts de toute la région, de ses partenaires économiques et de la communauté mondiale. Les Maldives demandent donc une fois encore à l'Organisation et à ses États Membres de soutenir l'Afghanistan dans son cheminement vers l'instauration de la paix, le développement et l'autosuffisance.

M. Sinirlioğlu (Turquie) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons que les négociations menées par l'Allemagne sur le projet de résolution A/74/L.13, relatif à la situation en Afghanistan, aient été couronnées de succès. Nous remercions toutes les délégations qui ont déployé des efforts sincères à cette fin. Nous sommes heureux de compter parmi les coauteurs du texte et espérons qu'il sera adopté par consensus. Comme les années précédentes, le projet de résolution souligne les progrès réalisés en Afghanistan et constitue également une robuste manifestation de l'appui unanime que la communauté internationale accorde au peuple et au Gouvernement afghans tandis qu'ils s'attaquent aux défis auxquels se heurte le pays.

Le 28 septembre, une élection présidentielle a eu lieu en Afghanistan – la quatrième depuis 2001. Nous saluons tous les efforts déployés dans le cadre du processus électoral, sur fond de nombreuses difficultés techniques et menaces à la sécurité. Nous nous félicitons que, en dépit de quelques incidents, ce scrutin se soit déroulé dans un climat relativement sûr. Certes, les résultats n'ont pas encore été officiellement annoncés, mais l'ensemble du processus a fait une nouvelle fois la preuve de l'attachement du peuple afghan à la démocratie. Lorsque le processus électoral sera conclu, il faudra redoubler d'efforts en faveur du processus de paix. Nous sommes heureux que les efforts en faveur de la paix aient pris de l'ampleur ces derniers mois. C'est là une évolution dont on ne peut que se féliciter. La Turquie appuie toutes les initiatives qui pourraient contribuer à mettre fin à la violence. Toutefois, elles doivent être complémentaires et étroitement coordonnées. Nous espérons que les enseignements nécessaires seront tirés des pourparlers précédents. Nous devons veiller à ne pas accorder aux Taliban une légitimité prématurée.

À cette jonction critique de la transformation politique, sécuritaire et économique de l'Afghanistan, la coopération et la mobilisation à l'échelle de la région sont d'autant plus pertinentes pour faire de la région une

zone de paix, de stabilité et de prospérité. La région a souvent montré qu'elle était prête à régler ses propres problèmes et à transformer les difficultés communes en domaines d'intérêt mutuel, et nous nous félicitons de tous les efforts bilatéraux et multilatéraux de dialogue et de coopération déployés à cette fin. Nous considérons que le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan constitue une plateforme d'importance pour renforcer notre coopération en matière de dialogue et de consultations politiques. Lancé à Istanbul en 2011, ce processus reste indispensable pour relever les défis actuels dans un esprit de responsabilité, de solidarité et d'appropriation. Tout au long de l'année, des réunions de hauts fonctionnaires et autres nous ont permis d'échanger nos points de vue et nos préoccupations, en toute transparence, sur les questions régionales. Notre expérience du Processus a montré que le fait de se concentrer sur nos intérêts communs aidait cette instance de coopération sans équivalent à réaliser tout son potentiel. Nous pensons donc que le Processus pourrait être mieux utilisé à cet égard. Un objectif immédiat pourrait être de s'en servir comme d'un tremplin pour faciliter les efforts de paix, ainsi que les initiatives consécutives à l'instauration de la paix. La prochaine conférence ministérielle, prévue le 9 décembre à Istanbul, sera assurément une occasion importante de débattre de ces questions de manière constructive.

Le peuple afghan, en particulier les femmes afghanes, ne saurait sacrifier les accomplissements engrangés à grands frais ces 18 dernières années. Sur les 8 millions d'élèves inscrits dans les écoles afghanes, 2,5 millions sont des filles. En veillant à ce que les femmes participent aux élections et aux négociations de paix et à ce qu'elles soient globalement parties prenantes de la gouvernance et du Gouvernement, nous contribuerons à préserver les acquis obtenus à ce jour. Tous nos efforts pour démarginaliser les filles et les femmes ne doivent pas être vains. Le peuple afghan mérite un avenir meilleur. Il est de notre responsabilité commune de l'aider à atteindre cet objectif, et la Turquie ne ménagera aucun effort dans ce sens.

Mme Zappia (Italie) (*parle en anglais*) : L'Italie se félicite d'avoir l'occasion de participer au débat annuel de l'Assemblée générale consacré à l'Afghanistan. D'emblée, nous tenons à réaffirmer notre plein appui au projet de résolution, qui doit être adopté (A/74/L.13).

Nous nous associons à la déclaration prononcée par l'observateur de l'Union européenne.

L'Italie reste attachée au partenariat durable noué entre la communauté internationale et l'Afghanistan. Ensemble, nous entendons persévérer dans nos efforts collectifs pour mettre en place un environnement propre à permettre au peuple afghan d'envisager un avenir sous le signe de la paix, de la prospérité économique et de l'autonomie. Ce partenariat est essentiel précisément parce que l'Afghanistan continue de se heurter à de redoutables défis, en tout premier lieu dans le domaine de la sécurité. Le cycle de la violence continue de faire subir un terrible tribut aux civils, en particulier aux segments les plus vulnérables de la population afghane, tels que les femmes et les enfants. En tant que nation-cadre de la Mission Soutien résolu, l'Italie continue de former, conseiller et aider les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, et nous rendons hommage à leur bravoure et à leurs sacrifices sur le champ de bataille.

La meilleure voie pour atteindre une paix et une stabilité durables en Afghanistan aujourd'hui reste une solution négociée dans le cadre d'un processus de réconciliation dirigé et pris en main par les Afghans. Les négociations interafghanes doivent commencer le plus tôt possible et garantir l'adhésion pleine et entière de tous les pans de la société afghane. L'Italie appuie avec force une mobilisation continue des parties prenantes internationales pour promouvoir la revitalisation du processus de paix. Nous espérons que la fenêtre d'opportunité pour la paix – dont on a cherché à tirer parti avec tant de détermination et de ténacité ces derniers mois – restera ouverte. Nous devons également conserver une approche stratégique, car nous avons conscience qu'une paix durable est un projet de longue haleine. Le processus doit être aussi inclusif que possible; les femmes afghanes doivent jouer un rôle concret et de premier plan à la table des négociations, ce qui sera indispensable si nous voulons que leurs droits constitutionnels et les acquis civils et sociaux acquis au prix de grandes difficultés soient pleinement sauvegardés.

Nous avons accueilli favorablement la tenue, en septembre, de l'élection présidentielle sous conduite afghane, malgré les tentatives des insurgés de perturber le processus, que nous condamnons. La crédibilité et la transparence du processus électoral doivent également être préservées lors du décompte final des votes. Nous espérons que les résultats définitifs seront annoncés dans les meilleurs délais.

L'Italie se félicite du partenariat noué entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale pour faire avancer des réformes constructives et

de grande envergure. Nous attendons avec intérêt la prochaine conférence internationale d'annonces de contributions, prévue en 2020, qui sera l'occasion de faire le bilan des progrès réalisés et de réaffirmer notre détermination commune à promouvoir un avenir de paix, de prospérité et de développement durable. Dans ce contexte, il demeure impératif de renforcer les mesures de lutte contre la corruption, ce qui accentuera la confiance de la population dans les institutions du pays et aura une incidence positive sur le développement du secteur privé, facteur clef d'une société plus ouverte et plus productive.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer le plein appui de l'Italie à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et au rôle clef qu'elle joue dans le cadre du partenariat entre l'Afghanistan et la communauté internationale.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : La situation en Afghanistan reste une source de grave préoccupation pour la communauté internationale. La persistance du conflit, de l'instabilité et des troubles et la fragilité de l'économie continuent d'exacerber les souffrances du peuple afghan.

Au nom du peuple et du Gouvernement pakistanais, je voudrais commencer par condamner, dans les termes les plus forts, l'attaque terroriste menée à Kaboul contre le véhicule des Nations Unies le 24 novembre, qui a malheureusement tué un fonctionnaire des Nations Unies et en a blessé deux autres. Nous nous associons au Secrétaire général pour demander que les auteurs de ce crime odieux soient traduits en justice dans les plus brefs délais.

Le Pakistan entretient une relation étroite et symbiotique avec le peuple afghan, une relation ancrée dans la géographie, l'histoire, une appartenance ethnique commune et une foi partagée. Instaurer la paix en Afghanistan permettra aux deux nations de servir de passerelle aux échanges et au commerce entre l'Asie centrale, l'Asie du Sud, et au-delà. Il est donc primordial pour nous que les efforts visant à faire prévaloir la paix et la prospérité en Afghanistan soient couronnés de succès. Mis à part l'Afghanistan, aucun autre pays n'a davantage souffert que le Pakistan des 40 années de guerre et d'interventions étrangères en Afghanistan. Nous avons perdu plus de 80 000 civils et soldats dans la guerre contre le terrorisme. Aucun autre pays n'a donc plus à gagner de la paix en Afghanistan.

Notre Premier ministre, Imran Khan, était opposé dès le départ à une intervention étrangère en Afghanistan. Le Pakistan a toujours soutenu qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit dans ce pays. La paix ne peut être rétablie que par un règlement politique négocié impliquant tout l'éventail de la classe politique afghane. Le Pakistan se félicite donc du consensus international sur la nécessité d'un règlement politique obtenu par le biais d'un processus inter-afghan sans exclusive. Dans ce contexte, le Pakistan est favorable à la tenue d'élections en Afghanistan conformément aux aspirations de son peuple. Le Pakistan a fait tout ce qu'il a pu au cours de l'année écoulée pour contribuer à l'objectif d'un règlement politique. Le Premier ministre a réaffirmé le soutien du Pakistan à la paix, à la stabilité et à la prospérité en Afghanistan dans son tout premier discours à la nation après son élection, et a répondu à la demande du Président des États-Unis Donald Trump l'année dernière d'aider à l'ouverture de pourparlers entre les États-Unis et les Taliban. Notre contribution au lancement de pourparlers directs entre les États-Unis et les Taliban à Doha, après un premier cycle aux Émirats arabes unis, est bien connue.

Le Pakistan a relâché le dirigeant des Taliban, le mollah Abdul Ghani Baradar, à la demande des États-Unis. Tout au long des différents cycles de pourparlers entre les États-Unis et les Taliban, nous avons été en liaison étroite avec le processus de dialogue et avons pleinement soutenu ces efforts par notre approbation aux plus hauts niveaux. Après l'échec du processus, le Pakistan a accueilli en octobre une délégation de la Commission politique des Taliban venue de Doha, et nous avons facilité les contacts qui ont permis la reprise des négociations qui étaient au point mort. Tout récemment, le Pakistan a joué un rôle crucial pour obtenir la libération d'un ressortissant des États-Unis et d'un ressortissant australien en captivité. Nous avons apprécié l'appel du Président Trump au Premier ministre pour le remercier d'avoir facilité cette libération.

Ces efforts ont conduit à la reprise des pourparlers directs entre les États-Unis et les Taliban à Doha, et nous espérons qu'ils aboutiront bientôt à un accord entre eux, ce qui devrait permettre un dialogue intra-afghan qui réunisse toutes les parties afghanes autour de la table. Un tel dialogue peut garantir un règlement politique et une paix durable si toutes les parties font preuve de souplesse et de compromis mutuel, et devrait également garantir qu'aucun groupe terroriste n'opère hors d'Afghanistan. L'appui des grandes puissances et des États de la région sera essentiel au processus intra-afghan et

à l'instauration d'une paix et d'une sécurité pérennes en Afghanistan et dans la région. Les efforts conjoints des États-Unis, de la Chine, de la Russie et du Pakistan ont apporté une contribution positive au dialogue en cours et continueront d'être pertinents dans la prochaine étape du dialogue intra-afghan. Au niveau régional, la Chine, l'Afghanistan et le Pakistan ont accueilli un troisième cycle du dialogue trilatéral des Ministres des affaires étrangères à Islamabad en août.

Le Pakistan s'est toujours efforcé d'améliorer et de renforcer ses relations avec l'Afghanistan. Lors de la visite du Président Ghani au Pakistan en juin, les deux pays ont convenu d'adopter une approche tournée vers l'avenir et d'oublier des difficultés du passé. Nous continuons à travailler en étroite collaboration avec l'Afghanistan pour élargir nos relations commerciales et économiques et notre coopération en vue d'une connectivité régionale dans le cadre du plan d'action pour la paix et la solidarité entre l'Afghanistan et le Pakistan. L'ouverture du point de passage de Tor Kham au trafic commercial 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et l'ouverture de notre espace aérien ont ajouté une autre dimension tangible à la coopération plus étroite entre l'Afghanistan et le Pakistan. Le Pakistan a fourni à l'Afghanistan une aide considérable au développement dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la reconstruction et des infrastructures. L'hôpital Jinnah à Kaboul, un don du Pakistan au peuple afghan, a récemment été remis aux autorités afghanes. Un autre hôpital de 100 lits dans la province du Logar est en voie d'achèvement.

La paix en Afghanistan ouvrira la porte à la coopération économique et à l'investissement, y compris pour des projets tels que l'initiative « Une Ceinture et une Route » et le corridor économique Chine-Pakistan. Nous travaillons avec l'Afghanistan et d'autres partenaires régionaux sur plusieurs autres projets économiques et énergétiques régionaux, tels que le projet de gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde et le projet pour l'approvisionnement en électricité de l'Asie centrale et de l'Asie du Sud, appelé CASA-1000.

Le Pakistan accueille depuis quatre décennies des millions de réfugiés afghans; Il s'agit de la plus importante présence prolongée de réfugiés dans le monde. Mon gouvernement a récemment prorogé l'accord tripartite et la validité de leur séjour au Pakistan jusqu'au 30 juin 2020. Nous restons attachés à leur rapatriement volontaire, dans la sécurité et la dignité.

Il est essentiel de sécuriser la frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan et de prévenir les attaques

terroristes de l'autre côté de la frontière, ce qui ne peut être réalisé que par une vigilance constante, une gestion efficace et une communication en temps réel. Il ne faut pas laisser les terroristes provoquer des affrontements entre les forces de sécurité aux frontières du Pakistan et de l'Afghanistan. Nous avons besoin de contacts réguliers entre les forces armées et les services de renseignement des deux pays afin de prévenir les incidents violents le long de la frontière. À cette fin, les forces armées du Pakistan et de l'Afghanistan ont convenu d'affecter des officiers de liaison aux quartiers généraux de leurs armées respectives et de créer des centres de coordination sur le terrain.

Le succès de ces initiatives exige la réciprocité, la confiance et la bonne volonté. Nous espérons que le Gouvernement afghan travaillera de manière constructive avec nous pour relever les défis qui menacent notre sécurité collective et notre stabilité. Il y a 80 ans, au lendemain des guerres britanniques en Afghanistan, Allama Iqbal, le poète national du Pakistan, déclarait :

« Le continent asiatique est comme un corps fait d'argile et d'eau, et l'Afghanistan repose comme un cœur dans ce corps. Si la paix règne en Afghanistan, toute l'Asie sera tranquille. Mais si le chaos sévit en Afghanistan, ce sera le désordre dans toute l'Asie.»

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : La paix et la stabilité en Afghanistan sont liées aux intérêts vitaux du peuple afghan et sont essentielles pour la sécurité, la stabilité, le développement et la prospérité de la région. L'Afghanistan connaît actuellement une situation critique. Les résultats des élections n'ont pas encore été publiés, les incertitudes concernant le processus de paix et de réconciliation se sont aggravées, la situation en matière de sécurité est préoccupante et la situation humanitaire reste sombre. La communauté internationale doit continuer d'apporter son appui et son assistance à l'Afghanistan.

La Chine est favorable à la promotion d'un processus politique inclusif, conformément au principe selon lequel ce processus doit être dirigé et pris en main par les Afghans. Récemment, la communauté internationale et les pays de la région ont activement promu un dialogue direct entre le Gouvernement afghan et les Taliban, ce qui a imprimé un nouvel élan au processus de paix et de réconciliation en Afghanistan. Nous appelons les États-Unis et les Taliban à poursuivre leurs négociations et nous demandons à toutes les parties afghanes, y compris les Taliban, de privilégier les intérêts du pays et

du peuple, de saisir l'occasion historique qui se présente et d'entamer des pourparlers inter-afghans en vue de parvenir rapidement à un cadre politique acceptable pour tous.

La Chine a toujours appuyé le processus de réconciliation en Afghanistan et continuera de promouvoir les pourparlers de paix par l'intermédiaire de mécanismes comme le groupe de contact pour l'Afghanistan de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, le Dialogue entre les Ministres afghan, chinois et pakistanais des affaires étrangères et les consultations entre la Chine, les États-Unis, la Russie et le Pakistan sur l'Afghanistan, afin d'aider le peuple afghan à parvenir à une réconciliation inclusive. La Chine apporte son appui aux autorités afghanes compétentes pour garantir une bonne gestion des activités post-électorales en vue d'un transfert sans heurt du pouvoir.

Les résultats de l'élection présidentielle n'ont pas encore été publiés. La Chine apprécie le travail et les efforts du Gouvernement afghan en ce qui concerne les élections et pour préserver la stabilité politique et le calme dans le pays. La Chine espère que les autorités électorales afghanes publieront les résultats de l'élection dans les meilleurs délais et que les forces de sécurité nationales du pays se déploieront au préalable en prévision d'éventuels problèmes de sécurité après l'annonce des résultats. Nous appelons tous les partis politiques afghans à renforcer l'unité et à régler les différends électoraux par le dialogue. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan doit fournir une assistance à l'Afghanistan à cet égard.

La Chine apporte son appui à l'Afghanistan en matière de renforcement des capacités de sécurité. La situation en matière de sécurité dans le pays demeure fragile. Le nombre de civils tués par les frappes aériennes et les opérations de recherche a considérablement augmenté. Les groupes terroristes sont toujours actifs et la drogue reste leur principale source de financement. Nous condamnons l'attentat qui a été perpétré récemment contre un véhicule des Nations Unies à Kaboul.

La Chine demande aux troupes étrangères de se retirer de l'Afghanistan de manière ordonnée et responsable. Nous appelons les États-Unis et les Taliban à honorer leurs engagements en matière de retrait des troupes et de lutte contre le terrorisme.

La communauté internationale doit contribuer au renforcement des capacités des forces de sécurité nationales afghanes sous forme de formation, de financement

et d'assistance technique afin d'aider l'Afghanistan à faire face efficacement aux menaces que représentent le terrorisme, la criminalité transnationale et le trafic de drogue. La Chine aide l'Afghanistan à renforcer ses capacités de lutte contre le terrorisme par des voies bilatérales et appuie ses efforts de lutte contre le terrorisme par l'intermédiaire de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et du Mécanisme quadrilatéral de coopération et de coordination en matière de lutte contre le terrorisme, qui regroupe les forces armées de l'Afghanistan, de la Chine, du Pakistan et du Tadjikistan.

La Chine apporte son appui à l'Afghanistan en vue de promouvoir son développement socioéconomique et d'améliorer sensiblement les conditions de vie des populations. Le développement économique de l'Afghanistan stagne depuis quelque temps et ce pays souhaite vivement et de toute urgence améliorer les moyens de subsistance de la population. La communauté internationale doit continuer à suivre de près la situation dans le pays et à apporter son ferme appui au Gouvernement et au peuple afghans en vue d'améliorer la situation humanitaire et de favoriser la croissance. Il importe d'aider l'Afghanistan à tirer parti de ses atouts et à participer à la coopération économique et à la connectivité régionales pour éliminer la pauvreté, surmonter les défis liés aux catastrophes naturelles et parvenir rapidement à la stabilité et à la prospérité.

La Chine promeut activement la coopération avec l'Afghanistan dans le cadre de l'initiative « Une Ceinture et une Route » et continuera de mettre en œuvre le mémorandum d'accord signé par nos deux pays en vue de promouvoir le commerce, les infrastructures, la connectivité et le développement socioéconomique en Afghanistan et dans la région. Nous espérons que dans un esprit de consultation, de coopération et d'intérêts mutuels, tous les pays renforceront la coopération économique régionale, établiront des partenariats en faveur de la connectivité, favoriseront la paix et la stabilité régionales par le développement, aideront l'Afghanistan à s'intégrer dans la dynamique du développement régional et construiront ensemble une communauté d'avenir commun pour l'humanité.

M. Takht Ravanchi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Depuis la séance que l'Assemblée générale a consacrée à l'Afghanistan en décembre 2018 (voir A/73/PV.46), il y a eu des changements importants dans le pays – certains prometteurs et d'autres aux conséquences alarmantes.

L'élection présidentielle en Afghanistan a été un succès et constitue un premier pas dans la bonne direction. En effet, les élections peuvent permettre de promouvoir l'état de droit et de consolider les fondements démocratiques du pays. Il faut maintenant tout mettre en œuvre pour régler les différends existants avant l'annonce des résultats de l'élection afin de permettre à la nouvelle administration de commencer son travail. Cela est essentiel pour la paix, la stabilité et la prospérité du pays.

Après des décennies d'insécurité et d'instabilité, le peuple afghan aspire aujourd'hui à une paix véritable et durable, qui ne peut être ni importée ni imposée. Pour être durable, la paix en Afghanistan doit être fondée sur les véritables aspirations et les besoins réels des Afghans et être instaurée grâce à un processus inclusif, dirigé et pris en main par les Afghans, auquel participent toutes les parties afghanes, y compris les Taliban. Aucun autre pays n'a le droit de décider de l'avenir de l'Afghanistan; ce droit appartient exclusivement aux Afghans eux-mêmes. En conséquence, le Gouvernement afghan doit jouer un rôle central dans tous les efforts de paix. Des pourparlers de paix exclusifs, unilatéraux ou non transparents, en particulier en l'absence du Gouvernement afghan et des pays voisins, ont peu de chances de réussir et risquent même d'aboutir à un échec total. En outre, toutes les initiatives de paix doivent viser à préserver et à promouvoir les acquis engrangés par le Gouvernement et le peuple afghans, notamment la Constitution et le système de la République islamique, ainsi que les autres institutions qui en découlent.

Dans le même temps, s'agissant d'un accord visant à modifier la Constitution, ce processus doit être mené conformément à la procédure prévue dans celle-ci et sous la supervision du Gouvernement légitime de l'Afghanistan. En fin de compte, toute modification doit tenir compte des causes sous-jacentes du conflit, notamment la présence de forces étrangères. Nos efforts sincères pour appuyer le projet de résolution annuel de l'Assemblée générale sur la situation en Afghanistan (A/74/L.13) ne doivent pas être interprétés comme un appui à la présence ou aux activités persistantes des forces étrangères dans le pays ou une reconnaissance de celles-ci, et nous réitérons notre appel pressant en faveur d'un retrait responsable et assorti de délais de toutes les forces étrangères de l'Afghanistan, quels que soient leur mandat et leur structure.

Avant et pendant le processus de retrait des forces étrangères, il faut tout mettre en œuvre, à titre prioritaire,

pour appuyer et renforcer les forces militaires et de sécurité de l'Afghanistan. Cela est particulièrement essentiel pour lutter contre les groupes terroristes tels que Daech, dont l'infiltration en Afghanistan a provoqué de nouvelles effusions de sang et exacerbé des tendances sectaires dangereuses. Même si la responsabilité de lutter contre le terrorisme incombe au Gouvernement afghan et aux forces étrangères présentes dans le pays, l'Iran est prêt à appuyer ces efforts, en particulier compte tenu de sa vaste expérience inégalable en termes de son appui aux Gouvernements et aux peuples iraquien et syrien pour vaincre Daech.

L'Iran a également une expérience précieuse en matière de lutte contre le trafic de drogue, notamment lorsqu'il est lié au terrorisme. Le fait qu'au cours des 40 dernières années, ces efforts ont fait 3 815 martyrs et plus de 12 000 blessés parmi les membres de nos forces de l'ordre démontre notre détermination. Nos activités de lutte contre les trafiquants de drogue ont toujours été saluées au niveau mondial. Par exemple, selon le *Rapport mondial sur les drogues* 2019 de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'Iran a saisi la plus grande quantité d'opiacés de tous les pays en 2017, soit 39 % du total mondial, ainsi que la plus grande quantité d'opium, et occupe le deuxième rang mondial en termes de quantités de morphine et d'héroïne saisies. Nous sommes déterminés à poursuivre ces efforts malgré les effets préjudiciables des sanctions unilatérales imposées illégalement par les États-Unis, qui sapent nos capacités à cet égard.

Ce n'est toutefois pas le seul impact des sanctions imposées par les États-Unis. Celles-ci ont malheureusement de graves conséquences néfastes sur la vie des plus de 3 millions d'Afghans réfugiés en Iran, dont la plupart envisagent maintenant sérieusement d'émigrer vers d'autres pays, y compris en Europe. Les effets des sanctions des États-Unis sur le sort des réfugiés afghans auraient dû être inclus dans le projet de résolution sur la situation en Afghanistan qui doit être adopté aujourd'hui, car il est censé refléter toutes les réalités sur le terrain. Tout en appuyant le projet de résolution dans l'espoir qu'il contribuera à la paix, à la stabilité et à la prospérité en Afghanistan, nous exprimons notre malaise face à l'utilisation d'un terme donné dans le projet de résolution, malgré les demandes en faveur de sa suppression.

Enfin, la République islamique d'Iran exprime son appui aux efforts de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et réaffirme sa détermination à

continuer d'épauler le peuple frère et le Gouvernement de la République islamique d'Afghanistan.

M. Syihab (Indonésie) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué la présente séance.

L'Indonésie est pleinement déterminée à aider l'Afghanistan à réussir conformément aux aspirations de tout son peuple. Confrontés à de nombreux défis, les Afghans ont fait montre de résilience vis-à-vis de leur patrie. Le monde a pu constater une fois de plus la profondeur de leur engagement pendant l'élection présidentielle de septembre, à l'occasion de laquelle la population a exprimé sa volonté en dépit de la précarité de la situation en matière de sécurité. Nous espérons que la publication des résultats de l'élection ne connaîtra pas d'autre retard.

Nous sommes convaincus que, grâce à la forte volonté des Afghans de bâtir une vision nationale collective pour un avenir pacifique et démocratique, l'Afghanistan finira, tôt ou tard, par retrouver la place qui lui revient dans le monde. Mais nous devons également, à l'intérieur comme à l'extérieur du système des Nations Unies, faire tout notre possible pour appuyer sa marche en avant. L'Indonésie, en sa qualité à la fois de corédactrice avec l'Allemagne du projet de résolution A/74/L.13, sur la question de l'Afghanistan, et de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), ainsi que par l'intermédiaire de ses efforts pour consolider la paix dans le pays, joue un rôle actif à cet égard. Elle tient d'ailleurs à réaffirmer son plein appui aux travaux de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan en vue de s'acquitter efficacement de son mandat sur le terrain. Nous voudrions également souligner les points suivants en ce qui concerne l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables en Afghanistan.

Premièrement, pour ce qui est de la réconciliation nationale, de la démocratie et du rôle des femmes dans le processus de paix, un processus de paix sans exclusive dirigé et pris en main par les Afghans, étayé par un dialogue intra-afghan global, est d'une importance capitale. Nous approuvons l'accent que le Secrétaire général met sur la responsabilité de « négocier un accord » au paragraphe 60 de son rapport (A/74/348). Tous les groupes doivent se conformer à un processus démocratique, par lequel ils acceptent d'honorer les droits de toutes les composantes de la société, y compris ceux des femmes et des minorités. La représentation des femmes au sein de certains organismes gouvernementaux et

privés a fortement progressé. Il ne doit pas y avoir de retour en arrière, seulement des avancées dans les domaines des droits de l'homme, de l'état de droit et de la démocratie. L'Indonésie est sincèrement déterminée à soutenir les femmes afghanes et à leur permettre de participer activement au processus de paix et à l'édification de la nation.

À cet égard, tandis que nous sommes réunis ici aujourd'hui, l'Indonésie s'apprête à accueillir, du 27 au 30 novembre à Jakarta, le Dialogue sur le rôle des femmes dans l'édification et la pérennisation de la paix : les femmes en tant qu'agents de paix et de prospérité pour les Afghanes. Le Dialogue donnera la possibilité à différents groupes de femmes afghanes et indonésiennes d'échanger les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'expérience pour faire avancer le programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Notre Ministre des affaires étrangères, M^{me} Retno Marsudi, continue personnellement de déployer d'importants efforts personnels dans ce domaine, notamment en tant que membre honoraire du Groupe des Amis des femmes en Afghanistan.

Deuxièmement, il faut que la sécurité s'améliore. Même une seule victime est une victime de trop. L'Indonésie est profondément consternée par le grand nombre de décès de civils, notamment ceux causés par les attaques contre les enfants et les travailleurs humanitaires, qui sont les actes les plus méprisables qui soient. Nous condamnons également l'attaque qui a visé un véhicule des Nations Unies à Kaboul le 24 novembre, coûtant la vie à un collègue de l'ONU et en blessant plusieurs autres. L'Indonésie invite le Gouvernement afghan à mettre à profit ses capacités pour protéger la population, mais elle demande également à tous ceux qui ont une quelconque influence sur les insurgés et les terroristes de les inciter à mettre fin à leurs attaques.

L'État islamique d'Iraq et du Levant demeure également une grave menace. Il ne faut épargner aucun effort pour éliminer les groupes terroristes. Divers rapports du Secrétaire général mentionnent des parties dont les actions ont fait des victimes civiles. L'Indonésie implore toutes les parties de ne pas violer le droit international des droits de l'homme ou le droit international humanitaire.

Troisièmement, en ce qui concerne l'efficacité des institutions de l'État, nous espérons que, quelle que soit la forme que prendra le Gouvernement à l'avenir, les réformes institutionnelles continueront d'être toujours plus encouragées. Des mécanismes de

gouvernance, de responsabilité, de justice, de transparence et de lutte contre la corruption qui fonctionnent bien permettent aussi à la population de s'approprier la vision du Gouvernement.

Quatrièmement, s'agissant du développement socioéconomique au sens large, le Gouvernement, avec l'appui voulu de la communauté internationale, doit faire plus pour permettre aux gens ordinaires dans tout le pays de gagner leur vie. Il est également important d'améliorer l'accès des produits et services afghans aux marchés internationaux. La sécheresse, ainsi que l'augmentation du nombre de personnes déplacées et de la fréquence des catastrophes naturelles – sans parler du recul économique enregistré l'année dernière – ont mis à rude épreuve les capacités nationales. Le monde doit accentuer son appui.

L'Afghanistan a la chance de disposer de ressources naturelles précieuses et d'une population entreprenante. Le succès du Cadre de responsabilité mutuelle de Genève et d'autres mécanismes, pourvu qu'ils soient mis en œuvre efficacement, permettra en définitive d'enclencher la transition vers une économie durable et reposant sur de larges bases.

Je voudrais conclure en renouvelant le plein appui de l'Indonésie à toutes les mesures permettant d'accélérer la marche de l'Afghanistan vers une nouvelle ère de paix et de prospérité. Nous devons tous apporter notre pièce à l'édifice et rester unis pour permettre à l'Afghanistan de relever ses défis, de se reconstruire et de prospérer dans la paix.

M. Elhomosany (Égypte) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je tiens à dire que l'Égypte se félicite de la convocation de la présente séance pour examiner la situation en Afghanistan, étant donné l'évolution positive que le pays a connue et l'importance stratégique de l'Afghanistan en Asie occidentale ainsi que son incidence sur la sécurité et la stabilité au Moyen-Orient.

L'Afghanistan est déchirée depuis de nombreuses années par des guerres et des divisions. Les dernières évolutions enregistrées dans le pays offrent une lueur d'espoir et permettent d'espérer que le pays va se diriger vers plus de sécurité et de stabilité, notamment grâce à l'adoption par le Gouvernement afghan d'un ambitieux plan de développement pour la période 2015-2024 visant à appuyer les institutions publiques afghanes. L'Égypte convient avec la communauté internationale qu'il importe d'appuyer la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'unité nationale de l'Afghanistan,

de respecter sa diversité culturelle ainsi que le partenariat qu'elle a instauré avec l'Afghanistan en aidant le Gouvernement afghan à assurer la sécurité, la paix et la stabilité dans le pays.

Nous appelons toutes les parties afghanes à coopérer pour parvenir à la paix en Afghanistan dans le cadre du processus de paix en cours. Nous saluons la tenue des élections législatives et présidentielle en 2019, qui constituent un pas dans la bonne direction en vue de reconstruire les institutions nationales.

L'Égypte a toujours démontré sa solidarité au peuple afghan en fournissant une aide au Gouvernement afghan dans de nombreux domaines, notamment en matière de sécurité. Nous avons organisé des formations et contribué au renforcement des capacités dans un certain nombre de domaines, notamment la lutte contre le terrorisme, la traite des personnes et l'immigration illégale, la protection des frontières et la lutte contre les stupéfiants et la criminalité organisée. Nous souhaitons également contribuer au développement inclusif de l'Afghanistan grâce à des sessions de formation dans les domaines de la santé, des soins infirmiers, de l'agriculture, de l'irrigation, de l'eau et de l'assainissement, ainsi que le secteur bancaire.

Nous coopérons également avec l'Afghanistan sur le plan judiciaire sur la base du protocole signé entre le Ministère égyptien de la justice et la Cour suprême afghane dans le but de former les juges afghans sur des sujets tels que le droit civil. En outre, l'Université Al-Azhar, en Égypte, joue un rôle important dans la lutte contre la radicalisation et dans la promotion des conceptions modérées de l'Islam grâce à l'augmentation du nombre de bourses offertes à des étudiants afghans, en sus des bourses offertes par le Gouvernement égyptien à des étudiants afghans dans d'autres universités égyptiennes.

L'Égypte estime qu'il est crucial que la communauté internationale continue d'aider l'Afghanistan à faire fond sur les progrès accomplis à ce jour et qu'elle aide le Gouvernement afghan à obtenir de nouveaux succès à l'avenir, jusqu'à ce que l'État afghan se soit pleinement remis après de longues décennies de guerre, d'instabilité et d'insécurité.

M^{me} Norman-Chalet (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis s'associent aux autres États Membres qui se sont portés coauteurs du projet de résolution A/74/L.13, dont nous sommes saisis aujourd'hui. Nous demeurons fermement engagés en

faveur de l'avenir de l'Afghanistan. Nous remercions également la Représentante permanente de l'Afghanistan, l'Ambassadrice Raz, d'avoir décrit la vision de l'Afghanistan et de son attachement aux valeurs que nous partageons. Je tiens par ailleurs à féliciter l'Allemagne de l'esprit de coopération dont elle a fait preuve dans sa direction de ce processus.

Mon pays œuvre à l'instauration d'une paix durable et sans exclusive sur la base d'un règlement politique dont bénéficieront tous les Afghans et toutes les Afghanes. Nous voulons d'une paix en Afghanistan où ce pays jouera son rôle légitime et obligatoire en contribuant à la sécurité internationale et en garantissant que son territoire ne sera plus exploité par les terroristes. Nous voulons d'une paix qui accélérera la croissance et la prospérité économiques dans l'intérêt de l'Afghanistan et de ses voisins. Nous condamnons l'attentat perpétré le 24 novembre contre un véhicule de l'ONU à Kaboul, qui a tué un citoyen américain. Les attaques contre le personnel de l'ONU qui vient en aide au peuple afghan sont injustifiables, et nous condamnons cet acte dans les termes les plus fermes.

Les citoyens afghans se sont exprimés et ont indiqué qu'ils étaient prêts pour un avenir pacifique et démocratique. Pour favoriser l'avènement de cette paix, nous appelons les Taliban à réduire immédiatement le niveau de violence afin de créer un environnement propice aux négociations, et nous exhortons toutes les parties à s'engager à respecter le cessez-le-feu pendant les négociations inter-afghanes.

Nous appelons le Gouvernement afghan à nommer rapidement une équipe de négociation inclusive qui sera composée de représentants du Gouvernement afghan, de dirigeants politiques de l'opposition et de membres de la société civile, en particulier les femmes, pour négocier une paix globale et durable avec les Taliban.

De leur côté, les États-Unis continuent d'appuyer un processus dirigé et contrôlé par les Afghans. La paix en Afghanistan est possible, et nous devons tous saisir cette occasion.

Les États-Unis tiennent à souligner que les références aux changements climatiques figurant dans le projet de résolution ne préjugent en rien des positions des États-Unis.

Pour terminer, nous réaffirmons notre engagement en faveur du peuple afghan et nous saluons les progrès accomplis et la détermination à continuer d'avancer.

M^{me} Maitra (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier toutes les délégations qui ont participé aux consultations sur le projet de résolution de cette année (A/74/L.13), en particulier nos collègues allemands, qui ont facilité les négociations avec une grande compétence. Nous remercions également la Représentante permanente de l'Afghanistan de sa déclaration pleine de réflexions intéressantes, dans laquelle elle a rendu compte des évolutions récentes dans son pays et décrit les défis et les possibilités qui attendent son peuple.

Ma délégation attache une grande importance à l'adoption par consensus de ce projet de résolution, qui offre à la communauté internationale une occasion importante d'exprimer sa solidarité à l'appui de la paix et de la stabilité en Afghanistan.

L'Afghanistan a célébré cette année le centenaire de son indépendance. Il se trouve que cette année a également été importante en ce qui concerne l'évolution des efforts de paix et la consolidation du processus démocratique. Nous félicitons le peuple, le Gouvernement et les forces de sécurité de l'Afghanistan pour la bonne conduite de l'élection présidentielle du 28 septembre dans des circonstances extrêmement difficiles. La participation enthousiaste du peuple afghan, notamment les femmes, à ce processus en dépit des menaces, des intimidations et de la violence reflète sa volonté et sa foi dans la gouvernance démocratique ainsi que son rejet des forces néfastes de la terreur et de la violence. Quel que soit le résultat de l'élection, nous espérons qu'elle contribuera à renforcer un système inclusif et démocratique en Afghanistan.

Le projet de résolution dont nous sommes saisis souligne à juste titre l'importance d'un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans. Il réitère également la nécessité de préserver les acquis des deux dernières décennies. Ceux-ci sont particulièrement importants en ce qui concerne le pluralisme, notamment les libertés civiles, les droits des femmes et l'éducation des enfants.

Nous nous félicitons des possibilités offertes par diverses initiatives en vue du lancement d'un processus de paix officiel aux niveaux international, régional et national. S'il est vrai que la communauté internationale doit faire preuve d'unité pour appuyer ces efforts, nous ne croyons pas aux prescriptions. Dans tous les pays, ce sont le peuple et les représentants élus qui doivent jouer un rôle de premier plan s'agissant de décider de leur

avenir; c'est l'un des principes qui ont toujours guidé l'Inde dans sa coopération avec l'Afghanistan.

Nous estimons que pour être durable, toute solution doit être dotée d'une légitimité constitutionnelle et d'un mandat politique, doit garantir la stabilité et, plus important encore, ne doit laisser aucun espace non gouverné que pourraient exploiter les terroristes et leurs sbires.

Lorsqu'il s'est exprimé du haut de cette tribune en septembre, le chef de la délégation de l'Afghanistan au débat général de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session a dit :

« La paix est notre objectif commun, et les terroristes sont notre ennemi commun. Nous ne devons pas précipiter la réalisation de cet objectif, au risque de renforcer notre ennemi » (A/74/PV.13, p.21).

Selon l'indice 2019 du terrorisme mondial, qui a été publié il y a quelques semaines, le terrorisme a fait plus de morts – plus de 7 000 – en Afghanistan que dans tout autre pays en 2018.

Nous sommes également préoccupés par les liens de plus en plus étroits entre la criminalité organisée, le trafic de stupéfiants et le financement du terrorisme. Dans ce contexte, nous saluons les efforts que déploie le Gouvernement afghan pour lutter contre la production illicite et le trafic de drogue en Afghanistan.

L'Inde entretient avec l'Afghanistan des relations historiques et culturelles de longue date, et maintenant, des relations économiques, de développement et politiques. Notre partenariat de développement avec l'Afghanistan est axé sur le renforcement des capacités institutionnelles, la santé, l'éducation et l'autonomisation des femmes et des jeunes, en privilégiant systématiquement les priorités et les besoins de l'Afghanistan.

L'établissement d'une connectivité fiable pour l'Afghanistan, pays enclavé, est un élément essentiel de notre partenariat régional. Dans le cadre de ces efforts, nous sommes conscients que tous ces projets doivent respecter la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale du pays et être basés sur des normes universellement reconnues, le principe de responsabilité financière et les normes écologiques. C'est dans cet esprit que nous participons à divers projets de connectivité dans la région, notamment le projet du port de Chabahar et le corridor de fret aérien direct entre l'Inde et l'Afghanistan.

Le courage et la résilience du peuple afghan sont une source de fierté pour notre région. L'Inde reste déterminée à poursuivre ses efforts afin de renforcer cet esprit et appuiera toutes les initiatives visant à mettre fin à la violence et à rétablir la paix. Nous exhortons l'Assemblée générale à apporter son plein soutien au Gouvernement afghan et au projet de résolution A/74/L.13.

M. Roscoe (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni se félicite de l'occasion qui lui est donnée d'évoquer la situation en Afghanistan à l'Assemblée générale ce matin et de réaffirmer sa pleine détermination à appuyer le Gouvernement afghan et le travail crucial qu'effectue l'ONU dans ce pays.

Comme beaucoup d'autres l'ont fait aujourd'hui, je voudrais commencer par présenter nos condoléances à la famille, aux amis et aux collègues du fonctionnaire de l'ONU qui a perdu la vie dans une attaque visant un véhicule de l'ONU au début de cette semaine, une attaque odieuse qui a également fait nombre de blessés. Rien ne saurait justifier ce type d'attaque ni aucune autre. L'action de l'ONU est essentielle pour la sécurité, la démocratie et le développement de l'Afghanistan. L'ONU est là pour aider les Afghans, et son personnel doit être protégé.

Le Royaume-Uni remercie la délégation allemande d'avoir présenté le projet de résolution A/74/L.13, que nous avons coparrainé. Nous l'appuyons, et encourageons tous les États à faire de même. Nous nous félicitons particulièrement du message clair contenu dans le projet de résolution, qui souligne la nécessité d'un règlement politique pour mettre fin à la violence en Afghanistan. Nous nous réjouissons également que le projet de résolution appuie fermement l'importance des droits de l'homme. Nous saluons tout particulièrement l'accent mis sur la protection et le renforcement des droits des femmes et du rôle qu'elles peuvent jouer dans toutes les sphères du Gouvernement et de la société afghane. C'est pour mettre en lumière cette question que les délégations afghane et britannique ont lancé le Groupe des Amis des femmes afghanes la semaine dernière, et nous sommes reconnaissants de l'appui et de l'intérêt que nous ont témoignés tant de délégations et d'organismes.

Malgré le brio avec lequel la délégation allemande a conduit les négociations, force est de reconnaître qu'elles ont été difficiles, se concentrant souvent sur des précédents des années passées ou sur un prétendu « équilibre » entre les différents points de vue. Le Royaume-Uni estime qu'un texte plus concis aurait

plus de poids. Aussi voudrions-nous proposer d'essayer, l'année prochaine, de tendre vers un texte plus court qui serait axé uniquement sur les priorités clefs. Je voudrais à présent faire trois remarques en particulier.

En ce qui concerne la paix, nous pensons comme le Gouvernement afghan que seul un processus politique permettra d'instaurer une paix juste et durable. Un accord entre les États-Unis et les Taliban est essentiel pour débloquer les négociations inter-afghanes entre le Gouvernement afghan et les Taliban. C'est pourquoi nous nourrissons l'espoir qu'il sera possible de reprendre rapidement les pourparlers entre les États-Unis et les Taliban. Pour ce faire, toutefois, il est évident qu'il faudra une réduction de la violence. Cela permettra de renforcer la confiance entre les parties et de créer un environnement propice à la poursuite de pourparlers directs et sans exclusive entre le Gouvernement afghan et les Taliban, afin d'instaurer une paix durable.

Pour ce qui est des élections, l'élection présidentielle de septembre a démontré une fois de plus la résilience, la ténacité et le courage du peuple afghan dans l'exercice de son droit démocratique à déterminer l'avenir de son pays. Cependant, près de deux mois après cette élection, aucun résultat préliminaire n'a encore été annoncé. Nous nous félicitons des efforts déployés par les organismes de gestion des élections pour préserver l'intégrité du processus, notamment dans le cadre du traitement des plaintes, et les exhortons à continuer de travailler avec diligence afin de réduire au minimum tout nouveau retard. Nous les encourageons vivement à communiquer clairement et en temps voulu à toutes les parties prenantes, mais surtout au peuple afghan les progrès réalisés ainsi que les décisions prises. Dans le même temps, il est inacceptable que la Commission électorale indépendante ait été empêchée de procéder au recompte des bulletins de vote dans plusieurs provinces. Tous les dirigeants politiques doivent respecter l'indépendance des organismes de gestion des élections. Nous appelons tous les candidats et leurs partisans à faire preuve de retenue et à cesser d'entraver le processus électoral.

Enfin, en ce qui concerne le développement, quoi qu'il arrive dans les mois à venir, l'Afghanistan continuera d'avoir des besoins considérables en matière de développement et d'aide humanitaire. Les engagements financiers annoncés en 2016 à la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan expireront l'année prochaine. Le Royaume-Uni se félicite de la tenue d'une conférence pour les annonces de contributions en 2020,

qui permettra de combler le déficit de financement et de définir les priorités de développement pour le reste de la Décennie de la transformation de l'Afghanistan. Il est essentiel que la communauté internationale travaille de concert pour répondre à ses besoins et harmoniser l'appui qui lui est accordé.

M^{me} Al-Thani (Qatar) (*parle en arabe*) : Nous remercions le Président d'avoir organisé la présente séance. Nous apprécions à leur juste valeur les efforts déployés par les délégations afghane et allemande sur le projet de résolution relatif à la situation en Afghanistan (A/74/L.13), que nous avons parrainé. Nous remercions également le Secrétaire général de son rapport sur ce point de l'ordre du jour (A/74/348).

Cette séance traduit l'intérêt que la communauté internationale porte au peuple afghan et sa volonté de l'aider à réaliser ses aspirations à la sécurité, à la paix, à la stabilité, au développement et à l'édification d'un État et d'institutions fondés sur les principes de la démocratie, du respect des droits de l'homme, de l'état de droit et de la bonne gouvernance. Il incombe aux parties afghanes de réaliser ces aspirations. Elles se doivent dès de faire prévaloir l'intérêt national, de mettre un terme à la crise et à la division qui déchirent le pays et de prendre des mesures pour renforcer la confiance, faire avancer le processus constitutionnel et politique et parvenir à la réconciliation. La communauté internationale a également un rôle important à jouer pour aider l'Afghanistan à achever sa phase de transition et à surmonter les nombreux défis auxquels il continue de faire face, notamment les défis en matière de développement durable, les difficultés économiques et les problèmes de sécurité, qui restent très préoccupants, en particulier à la lumière des attaques et des explosions répétées dans tout le pays, qui visent principalement les civils. Nous avons exprimé notre condamnation et notre indignation face à ces attaques et réaffirmé notre position constante de rejet de la violence et du terrorisme, quelles qu'en soient les motivations ou les raisons.

Convaincus de l'importance de rechercher des solutions pacifiques et politiques aux crises et étant donné la priorité que nous attachons à la médiation et notre volonté d'instaurer une paix durable en Afghanistan, nous poursuivons nos bons offices, notamment nos efforts de médiation entre les différentes parties en Afghanistan, afin de mettre un terme à la violence, de rapprocher les parties, de parvenir à la réconciliation et de jeter les bases d'une solution politique. Voilà ce qui permettra de garantir la paix et la

sécurité pour le peuple afghan et influera positivement sur le renforcement de la paix et de la sécurité aux échelons régional et international.

Dans ce contexte, nous appuyons tous les efforts internationaux visant à soutenir la paix, la sécurité, la stabilité et la prospérité en Afghanistan. Dans le cadre de nos efforts de médiation, nous avons récemment accueilli la conférence inter-afghane à Doha les 7 et 8 juillet. Tenue sous les auspices de l'Allemagne et du Qatar, la conférence a vu la participation d'un grand nombre de représentants de toutes les couches de la société afghane. De nombreuses questions, dont les droits des femmes, les droits des minorités, le cessez-le-feu, la libération des prisonniers, le retrait des forces étrangères et l'avenir politique du pays, y ont été abordées. La représentation et la participation des femmes ont également été très importantes, ce qui est conforme à la position du Qatar sur la participation effective des femmes aux processus de paix et aux efforts de consolidation de la paix, compte tenu du rôle central qu'elles jouent dans la création de sociétés pacifiques et inclusives. Une déclaration commune a pu être adoptée à l'issue de la conférence en tant que premier pas vers la paix, et nous espérons que d'autres mesures suivront pour que nous puissions enfin mettre un terme à la violence et instaurer la paix en Afghanistan. Nous avons aussi accueilli de nombreuses séries de pourparlers entre les États-Unis et les Taliban pour trouver une solution diplomatique afin d'instaurer la paix et la stabilité en Afghanistan.

Nous nous félicitons une nouvelle fois du rapport du Secrétaire général, qui met en lumière l'importance des pourparlers de paix entre les parties afghanes et de ceux entre les États-Unis et les Taliban, facilités par la médiation du Qatar. Nous convenons avec le Secrétaire général que le processus ne sera durable qu'à condition que toutes les parties y participent et qu'il soit fondé sur un large consensus. Pour conclure, le Qatar continuera d'appuyer l'Afghanistan par tous les moyens possibles afin de servir les intérêts de la population afghane et d'instaurer la paix et la prospérité que nous souhaitons tous ardemment.

M. Hinton (Canada) (*parle en anglais*) : Le Canada se félicite vivement d'avoir pu se porter coauteur du projet de résolution A/74/L.13, sur la situation en Afghanistan, et de l'appuyer. Je tiens à remercier la délégation allemande d'avoir présidé habilement les négociations ces dernières semaines. Cette année, le projet de résolution souligne les efforts faits par le

Gouvernement afghan pour relever les défis à la paix et à la sécurité, renforcer la sécurité économique et protéger les droits de la personne, y compris les droits des femmes. Le Canada soutient fermement les références à la participation effective des femmes au processus de paix, tout en notant également l'urgence critique de l'élimination de la violence sexuelle et fondée sur le genre.

La nécessité pressante d'un règlement politique inclusif et durable en Afghanistan, qui protège les civils, persiste. À cet égard, il est actuellement crucial que la communauté internationale renforce son appui à la population afghane. Un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans est essentiel. Un accord qui n'apporte pas la paix à tous les membres de la société – les hommes, les femmes et tous les groupes ethniques et religieux – n'assurera pas une paix durable. Le Canada encourage toutes les délégations à maintenir leur soutien collectif au Gouvernement et au peuple afghans et à œuvrer à dégager un large consensus autour du projet de résolution sur l'Afghanistan l'année prochaine.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je félicite l'Allemagne de son leadership en relation avec le projet de résolution A/74/L.13, dont nous sommes saisis aujourd'hui. Cependant, le projet de résolution a pour toile de fond les niveaux élevés et inquiétants de violence en Afghanistan. La Norvège condamne dans les termes les plus énergiques l'attaque de cette semaine à Kaboul, qui a tué un collègue de l'Organisation des Nations Unies et en a blessé deux autres. Nous restons aussi préoccupés par le grand nombre de victimes civiles. Nous exhortons toutes les parties à veiller scrupuleusement à prendre les précautions voulues et à respecter pleinement le droit international humanitaire.

Il est maintenant urgent de progresser vers un règlement politique. À ce sujet, nous saluons les progrès réalisés dans les pourparlers entre les États-Unis et les Taliban. Nous demandons instamment aux parties de parachever un accord afin de favoriser des négociations de paix entre Afghans qui soient contrôlées par les Afghans. En tant que partenaire fidèle de l'Afghanistan, la Norvège soutient un processus de paix inclusif. Les voix des femmes et de la société civile sont cruciales pour parvenir à la paix durable. Elles doivent faire partie de tous les efforts, que ce soit pour parvenir à un règlement négocié ou pour l'appliquer.

Les dialogues et les conférences peuvent être utiles pour préparer le terrain à des pourparlers intra-afghans officiels. La conférence des 7 et 8 juillet

organisée conjointement par le Qatar et l'Allemagne a constitué un jalon. Elle a réuni un large éventail de participants venus de Kaboul, notamment des représentants du Gouvernement afghan et des membres des Taliban. De même, nous saluons les efforts passés et présents faits par la Russie, la Chine et d'autres pays de la région pour promouvoir le dialogue. Tout un éventail d'initiatives complémentaires peuvent et doivent être lancées.

Il y a trois ans, à la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, le Gouvernement d'unité nationale s'était engagé à assurer une gouvernance efficace, démocratique et inclusive, comprenant des élections crédibles, ouvertes à tous et transparentes, conformément à la Constitution. Les élections parlementaires et présidentielle en 2018 et 2019 ont montré qu'il n'y a eu que des progrès limités dans la réalisation de cet objectif essentiel. Il incombe à tous les acteurs, notamment à tous les candidats, de faire avancer le processus électoral de manière responsable et transparente, afin que les femmes et hommes afghans courageux qui ont voté le 28 septembre puissent faire confiance aux résultats.

Tandis que des difficultés persistent, des réalisations importantes ont été obtenues dans le domaine de l'éducation, y compris l'éducation des filles. À l'avenir, nous devons nous concentrer sur la préservation de ces acquis et garantir un Afghanistan souverain et indépendant, avec des droits de la personne pour tous, tels que consacrés par la Constitution afghane. L'Afghanistan doit également pouvoir assurer sa propre sécurité et se défendre avec ses propres forces armées, sans qu'une présence militaire étrangère continue soit nécessaire.

Les engagements souscrits en 2016 à la Conférence de Bruxelles prendront fin l'année prochaine et nous attendons avec intérêt une nouvelle conférence des donateurs. L'Afghanistan aura besoin d'un soutien considérable dans un avenir prévisible et la Norvège continuera d'être un partenaire constant au service du développement. Néanmoins, avant la conférence des bailleurs de fonds, nous devrions avoir une discussion dans un esprit ouvert quant à sa démarche et à sa composition ainsi que sur notre aide au développement, et notamment réfléchir à ce qui a fonctionné et aux domaines où nous pouvons collectivement faire mieux. La paix apportera son lot de défis et de possibilités, et les résultats positifs de l'Afghanistan en matière de respect de ses engagements antérieurs doivent être pris en compte.

M. Islam (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de son dernier rapport en date sur l'Afghanistan (A/74/348).

Le Bangladesh souhaite voir une transformation rapide et l'institutionnalisation de la démocratie en Afghanistan, qui est déterminante pour son évolution vers la stabilité et l'autonomie et, par-dessus tout, pour négocier un accord mettant fin au conflit dévastateur, comme le fait observer le Secrétaire général dans son rapport. Le Gouvernement et le peuple bangladais ont une profonde empathie pour le peuple afghan frère. Nous saluons les immenses efforts déployés actuellement par le Gouvernement et le peuple afghans pour réaliser la paix et le développement durables, lesquels méritent le soutien constant et effectif de la communauté internationale.

Le processus doit être dirigé et contrôlé par les Afghans. Le Bangladesh continue de s'engager de façon cohérente et active en faveur des efforts de reconstruction en Afghanistan en participant à diverses réunions et conférences internationales. Le Bangladesh est vigoureusement solidaire de l'Afghanistan dans sa lutte contre le terrorisme. Nous appliquons une politique de tolérance zéro à l'égard du terrorisme et de l'extrémisme violent et nous ne permettons pas que notre territoire soit utilisé par le moindre terroriste. Nous condamnons l'attentat terroriste du 24 novembre contre un véhicule de l'Organisation des Nations Unies à Kaboul.

Nous sommes favorables à ce que l'ONU continue de démontrer son appui indéfectible au développement de l'Afghanistan. Nous exprimons également notre appui aux efforts du Secrétaire général et de son représentant spécial pour l'Afghanistan, et nous apprécions l'action de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

Sous l'impulsion de S. E. la Première Ministre Sheikh Hasina, le Bangladesh attache la plus haute importance à ses relations avec ses voisins, en particulier ceux de l'Asie du Sud. L'Afghanistan occupe une place importante à cet égard. Les relations entre le Bangladesh et l'Afghanistan sont fondées sur une histoire, une culture et une religion communes. Nous chérissons les traditions et valeurs séculaires de nos deux pays. Le Bangladesh connaît un remarquable développement socioéconomique, et nous sommes prêts à partager avec l'Afghanistan nos expériences en la matière, en particulier dans les domaines de l'autonomisation des femmes, de l'éducation de base, des

soins de santé communautaires, de l'assainissement, de la mise en valeur des ressources humaines et de l'aide humanitaire.

Nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) bangladaises s'emploient à contribuer au développement de l'Afghanistan. BRAC, la plus grande ONG au monde, qui trouve ses origines au Bangladesh, est depuis longtemps à pied d'œuvre dans les secteurs socioéconomiques de l'Afghanistan, en privilégiant l'éducation, la santé, les infrastructures et le renforcement des capacités. Le Bangladesh dispose d'un réservoir de talentueux professionnels – enseignants, ingénieurs, médecins, infirmières et techniciens notamment. L'Afghanistan pourrait envisager de bénéficier des services de ces professionnels pour la reconstruction du pays et la mise en valeur de ses ressources humaines. Le pays aurait également la possibilité de tirer les enseignements de l'expérience engrangée par le Bangladesh s'agissant d'améliorer son secteur agricole pour assurer la sécurité alimentaire.

Nous sommes inébranlablement attachés à un Afghanistan stable, démocratique et prospère. Le peuple afghan est épris de liberté; il est aussi résilient, travailleur et désireux de jouer un rôle constructif sur la scène internationale. Il désire et il mérite une vie paisible. Le Bangladesh espère qu'un Afghanistan pluraliste et prospère – le rêve du peuple afghan – sera bientôt une réalité.

Nous remercions la délégation allemande d'avoir une nouvelle fois facilité les travaux sur le projet de résolution A/74/L.13. Nous réitérons notre appui à ce texte.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur cette question.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/74/L.13, intitulé « La situation en Afghanistan ». Il n'est plus possible de se porter coauteur du projet de résolution via l'application eSponsorship.

Je donne la parole au représentant du Secrétariat.

M. Nakano (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : Je signale que, depuis le dépôt du projet de résolution, outre ceux énumérés dans le document A/74/L.13, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Afghanistan, Albanie, Andorre, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chypre, Costa Rica, Croatie, Danemark, Émirats arabes unis, Espagne, Estonie, États-Unis

d'Amérique, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guinée équatoriale, Hongrie, Inde, Indonésie, Iraq, Irlande, Islande, Italie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Liban, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Monaco, Mongolie, Népal, Norvège, NZ, Ouzbékistan, Pakistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tadjikistan, Thaïlande, Turkménistan, Turquie et Ukraine.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole à la représentante de l'Afghanistan pour une motion d'ordre.

M^{me} Raz (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je prends la parole pour une motion d'ordre.

Il est très regrettable que, pour la deuxième année consécutive, et malgré les efforts concertés de nombreux pays et la souplesse dont ils ont fait preuve, le projet de résolution (A/74/L.13) n'ait pas réuni le consensus et qu'un vote enregistré ait été demandé. Toutefois, l'Afghanistan reste fermement convaincu que cela n'entamera pas l'appui absolu que réservent tous les États Membres de l'ONU à notre objectif commun, à savoir instaurer la paix, la prospérité et la stabilité, et que cela ne les empêchera pas de voter pour le projet de résolution. À toutes les étapes du processus de négociation, l'Afghanistan a mené des discussions constructives et de bonne foi et a fait tous les compromis nécessaires pour accommoder des propositions réalistes en ligne avec les besoins et priorités du Gouvernement et du peuple afghans, conformément au principe d'une prise en charge et d'une souveraineté afghanes.

Nous pensons que, puisqu'il s'agit d'un projet de résolution de l'Assemblée générale sur l'Afghanistan, le texte doit être conforme aux réalités sur le terrain et refléter l'ensemble des efforts déployés par le Gouvernement et la communauté internationale pour remédier aux difficultés existantes et, à terme, instaurer la paix dans mon pays. Nous pensons que la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies a bien compris cet esprit, et nous remercions une fois encore les facilitateurs d'avoir accommodé des propositions réalistes et présenté un texte équilibré. L'Afghanistan a toujours incarné une plateforme de coopération et de collaboration entre tous les acteurs régionaux et internationaux. Nous espérons

que cette collaboration se poursuivra aujourd'hui et à l'avenir.

Avant de terminer, je voudrais une fois encore dire toute ma gratitude à tous les États Membres qui ont manifesté leur engagement en se portant coauteurs du projet de résolution, ainsi qu'à tous les représentants qui ont fait des déclarations en soutien à l'Afghanistan aujourd'hui. Je leur demande humblement d'exprimer une fois encore leur appui au Gouvernement et au peuple afghans en votant pour le projet de résolution.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne pour une motion d'ordre.

M. Schulz (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais simplement dire qu'en sa qualité de facilitateur, l'Allemagne s'associe pleinement à la déclaration que vient de faire la représentante de l'Afghanistan.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour :

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunei Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fidji, Finlande, France, Gambie, Géorgie, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Kiribati, Koweït, Lettonie, Liban, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malaisie, Maldives, Malte, Maroc, Maurice, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Monténégro, Nauru, Népal, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République centrafricaine, République de

Corée, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie

Votent contre :

Néant

S'abstiennent :

Fédération de Russie, Palaos

Par 137 voix contre zéro, avec 2 abstentions, le projet de résolution A/74/L.13 est adopté (résolution 74/9).

[La délégation du Togo a ultérieurement informé le Secrétariat qu'elle entendait voter pour.]

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

Avant de donner la parole aux orateurs au titre des explications de vote, je rappelle aux délégations que les explications de vote sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie attache une importance particulière à l'examen attentif de la situation en Afghanistan. J'ai écouté avec beaucoup d'attention et de respect la déclaration du Représentant permanent de l'Afghanistan. La Russie et l'Afghanistan entretiennent des relations amicales que rien ne peut compromettre. Nous rendons hommage aux efforts de tous ceux qui, en Afghanistan, ont perdu la vie dans la lutte contre le terrorisme et nous exprimons nos condoléances à leurs familles. Nous condamnons fermement toutes les formes de violence. Il ne peut y avoir de solution militaire à ce conflit. Nous avons pour habitude d'appuyer l'adoption par l'Assemblée générale d'une résolution fondée sur un véritable consensus dont le texte doit tenir compte des réalités actuelles et refléter les approches complexes et intégrées de la communauté internationale dans la recherche d'un règlement efficace et à long terme pour l'Afghanistan. C'est particulièrement urgent en ce moment, alors que l'Afghanistan connaît des changements vraiment fondamentaux.

Pour la deuxième année consécutive, malheureusement, en dépit de tous nos efforts actifs, au cours des travaux sur le texte de la résolution 74/9, nous nous

sommes heurtés à de constantes tentatives de diverses délégations de ne pas prendre en compte nos vues et nos approches en faisant passer des catégories non consensuelles, et bien que nous soyons extrêmement activement impliqués dans les efforts pour parvenir à un règlement en Afghanistan. Dans ces circonstances, nous avons été contraints de demander un vote enregistré, ce que nous avons fait en tant qu'amis et participants actifs au processus de négociation sur l'Afghanistan, car nous essayons de faire en sorte que nos points de vue ne soient pas ignorés mais qu'ils soient réellement pris en compte et reflétés dans le texte de la résolution.

Il est décevant que les participants aux travaux sur le texte aient ignoré des faits objectifs concernant la menace que le terrorisme et les drogues font peser sur la sécurité non seulement de l'Afghanistan mais aussi de ses voisins, y compris les pays d'Asie centrale. L'activité terroriste est souvent présentée à travers le prisme du concept non consensuel de l'extrémisme violent. Nous sommes surpris par le manque de volonté d'un certain nombre de délégations de refléter les efforts déployés pour faire avancer le processus de paix. Le fait est que toutes nos mesures à ce stade devraient viser à aider le peuple afghan à créer une formule de réconciliation nationale durable qui implique toutes les forces sociales et politiques du pays, y compris les femmes, bien sûr. Et il est toujours vital de veiller à ce que les Afghans eux-mêmes conservent un rôle clé dans la résolution des problèmes de leur État. Il n'est pas nécessaire de dire à quel point nous respectons l'Afghanistan et son peuple.

La Russie s'emploie à faire en sorte que toutes les forces politiques afghanes et les principaux acteurs extérieurs, sans exception, agissent sur la base d'une plate-forme unie, fondée sur les mêmes règles. Le résultat devrait être la mise en œuvre pratique du lancement de négociations inter-afghanes inclusives. C'est le but des efforts déployés dans le cadre de la troïka Russie-Chine-États-Unis, avec la participation active du Pakistan, qui sont entièrement axés sur le soutien à un processus de paix dirigé par les Afghans eux-mêmes. Entre-temps, la reconnaissance du rôle de la troïka est évidente dans les signaux que nous recevons tant de l'Afghanistan lui-même que des principaux partenaires régionaux et internationaux concernant leur intérêt à participer aux consultations.

Nous sommes convaincus que notre tâche commune dans la négociation de textes tels que celui de la résolution d'aujourd'hui est d'éviter une déconnexion entre les décisions de l'ONU et les réalités de

la région. S'écarter délibérément d'une réflexion objective de la réalité est une voie sans issue qui n'aide pas à résoudre le conflit en Afghanistan. Nous espérons qu'à l'avenir, les facilitateurs s'efforceront de prendre en compte de manière plus large et plus objective le large éventail de positions afin de parvenir à un document de consensus, d'autant plus que le peuple afghan mérite notre plein appui. Il est temps de penser à rendre la résolution annuelle de l'Assemblée plus axée sur les véritables priorités de l'Afghanistan moderne. La résolution 74/9 comporte 74 paragraphes. Tant l'ONU que la région devraient s'en tenir au principe d'une réduction du nombre de mots et d'une plus grande cohérence dans leur appui à la stabilité et à un règlement durable en Afghanistan. Nous sommes convaincus que nos collègues allemands sont capables de faire face à cette tâche. La concision ne signifie pas un manque d'équilibre.

Enfin, il convient de souligner que la délégation russe appuie activement et systématiquement la volonté du peuple afghan d'instaurer une paix durable dans son pays. Nous avons bon espoir que le lancement d'une coopération régionale, avec la participation la plus active possible de l'Afghanistan lui-même, contribuera à un développement stable et multiforme dans cette partie du monde. Nous sommes prêts à continuer d'œuvrer en faveur de l'amélioration de la coordination de toutes les mesures prises par les États en vue de garantir la paix en Afghanistan.

M. Cheng Lie (Chine) (*parle en chinois*) : L'adoption par l'Assemblée aujourd'hui de la résolution 74/9, sur la situation en Afghanistan, aidera la communauté internationale à manifester son appui au Gouvernement et au peuple afghans, encouragera le Gouvernement d'unité nationale afghan à continuer de promouvoir le développement économique et social, à favoriser la paix et la stabilité, à renforcer la coopération et la connectivité régionales et à faciliter l'intégration de l'Afghanistan dans le développement régional.

La Chine n'est pas entièrement satisfaite de certaines formulations de la résolution, et il est regrettable que certains passages du texte ne reflètent pas pleinement la réalité. Le libellé concernant la coopération régionale aurait pu être amélioré.

Le processus de consultations sur le projet de résolution n'a pas suffisamment tenu compte des préoccupations importantes exprimées par les États Membres. La Chine voudrait exprimer sa déception à cet égard. Néanmoins, et par souci de démontrer son appui à l'Afghanistan, la Chine a fait montre de souplesse et a voté

pour le projet de résolution. La Chine espère qu'à l'avenir, les auteurs du projet de résolution renforceront la communication avec toutes les parties pour tenir pleinement compte de leurs préoccupations, préserver l'unité entre les membres et éviter de recourir à un vote. La Chine continuera d'aider l'Afghanistan dans la mesure de ses moyens en vue de garantir la paix, la stabilité et le développement dans ce pays.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur au titre des explications de vote après le vote.

Avant de donner la parole à l'oratrice concernée au titre d'exercice du droit de réponse, je rappelle aux membres que les déclarations faites au titre du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

Je donne la parole à la représentante de l'Afghanistan.

M^{me} Raz (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je prends la parole pour exercer mon droit de réponse à la suite des observations faites par la délégation russe concernant les pourparlers de paix.

Je voudrais souligner que nous avons fait tout notre possible pour parvenir à un compromis afin d'intégrer les principales propositions de tous nos collègues russes. Comme nous l'avons déjà dit, notre politique concernant cette question est très claire : faire avancer les efforts de paix dirigés et pris en main par les Afghans, comme l'a demandé notre jirga consultative pour la paix. Cela reste la plus haute priorité du Gouvernement et du peuple afghans. Mon gouvernement est impatient d'entamer des pourparlers de paix directs avec les Taliban, en tenant pleinement compte du principe selon lequel le Gouvernement afghan doit jouer un rôle de premier plan. À cet égard, nous reconnaissons et saluons tous les efforts régionaux et internationaux visant à faciliter le lancement de ces pourparlers en vue de parvenir à un règlement politique. Toutefois, nous insistons également sur la nécessité de garantir la participation du Gouvernement afghan.

En ce qui concerne les questions relatives à la lutte contre les stupéfiants, nous avons incorporé les principaux éléments du libellé proposé par la délégation russe, en respectant la séquence adoptée dans la résolution de l'année dernière (résolution 73/88), dans l'espoir de parvenir à un consensus. Il faut adopter une approche véritablement globale fondée sur le principe de la

responsabilité commune et partagée du Gouvernement afghan et de la communauté internationale. Nous devons nous concentrer sur les causes profondes et trouver des solutions pragmatiques. La lutte contre le problème de la drogue va au-delà de la culture. Elle exige une approche holistique qui tient compte de l'ensemble de la chaîne de valeur, y compris la demande, le commerce illicite et le trafic de précurseurs en provenance de l'extérieur de notre pays.

L'Afghanistan est attaché aux principes du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les États, sur la base de la non-ingérence et des relations d'État à État avec nos partenaires régionaux et internationaux. À cette fin, ce n'est que par une véritable

coopération et le renforcement de la confiance que nous pourrions mettre fin au conflit en cours et instaurer la stabilité en Afghanistan et au-delà.

Enfin, nous remercions la Mission permanente de l'Allemagne d'avoir joué le rôle de facilitateur des négociations. Elle a su bien restituer toutes les propositions et recommandations réalistes qui ont été intégrées dans le texte actuel.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 36 de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 12 h 45.